

N° 269 - 10 F
MAI 1986

ISSN 0245-9507



le peuple breton



**PLOUEZEC :
LE NUCLEAIRE
MOBILISE !**

**NON A LA
CENTRALE A
PLOUEZEC**

POBL VREIZH

**BOURGES PRESIDENT :
LA BRETAGNE AU REGIME**

ASSEMBLEE REGIONALE : LES ADVERSAIRES DE LA « REGION » SONT AUX COMMANDES

A peine élu président du conseil régional de la Bretagne croupion (4 départements), Yvon Bourges (RPR) a tenu une conférence de presse (O.F., 3/4/86). Le titre donné par la presse est révélateur : « Yvon Bourges veut empêcher la région de grossir ». Il est déjà significatif que le président sortant, Marcellin, ait préféré la présidence du conseil général du Morbihan, au budget beaucoup plus élevé que celui de la « région ». Il est révélateur de voir que le nouveau président de la « région » soit un antirégionaliste convaincu, comme en témoignent les propos rapportés par la presse : « Il faut situer la région là où elle doit être... elle reste un organe de coordination, d'animation et ne doit pas se substituer à d'autres collectivités (...). Il faut se garder de doubler les structures, faute de quoi l'asphyxie gagnera. La région doit conserver un état-major très léger ». Pas de conviction régionale. Le nouveau président se contentera d'attendre l'épreuve du temps pour voir si cette structure peut cohabiter avec le département. « Tout au long des propos du président, il est apparu que le département devait conserver sa bonne place ». Dans les priorités, on retrouve le désenclavement routier, le TGV (c'est-à-dire de meilleurs liens avec Paris), l'agriculture, la pêche, mais pas le commerce maritime. La seule conviction profonde semble être : la Bretagne a besoin d'une source d'énergie et celle-ci ne peut être que le nucléaire ». On remarquera d'ailleurs qu'il s'agit de 2 postulats inexacts qui sont ceux de l'EDF et de l'Etat. La Bretagne (4) a donc son président-godillot prêt à ne demander aucun pouvoir supplémentaire, au contraire.

Tout ceci est normal : le RPR, parti centralisé et à traditions idéologiques centralisatrices, était

de même un sérieux paradoxe si l'installation des premiers conseils régionaux élus au suffrage universel marquait la fin de ce que l'on pourrait appeler le rêve régionaliste » (Le Monde, 4/4/86) (...). « Hélas, lorsque furent connues les modalités de cette élection, il fut clair que la région ne tirerait guère de bénéfice d'une échéance qui aurait dû marquer sa consécration ». Notant que les conditions mêmes de l'élection ne pouvaient renforcer la conscience régionale, B. Stasi ajoute : « et c'est bien entendu au nom de la défense des intérêts départementaux au sein de l'institution régionale que les candidats sollicitèrent le suffrage des électeurs. Dans ces conditions, les nouveaux conseils régionaux pourront-ils être davantage que des syndicats interdépartementaux ? ». B. Stasi estime, comme nous, que « la région devra conquérir une plus grande autonomie financière », et qu'elle devra cesser « d'être la mal aimée du pouvoir ». Estimant que l'avenir de la « région » demeure ouvert, Stasi conclut : « tout dépendra du courage et de la détermination de ceux qui assument aujourd'hui les responsabilités régionales ». Lorsqu'ils sont ultra-jacobins comme Y. Bourges et la grande majorité des élus bretons, on a des raisons de s'inquiéter.

POUVOIR BRETON : UN BESOIN

Pourtant, plus que jamais, la Bretagne a besoin d'un pouvoir « régional » démocratique, combatif et conscient des intérêts globaux de la Bretagne. Pour ne prendre qu'un exemple parmi d'autres, celui de l'environnement, les propos de la vice-présidente de l'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE) sont édifiants, concernant la

Bretagne

3/04/86 - OF -

Yvon Bourges veut empêcher la Région de grossir

contre l'élection des assemblées régionales au suffrage universel ; les propos de J. Chirac de 1985 sont là pour le rappeler. Un notable RPR de la région parisienne, P. Graziani, se déclare (Le Monde, 4/4/86) favorable à une région, « fédération de départements » ; faute de quoi il faudrait faire appel à l'arbitrage de l'Etat ou du Sénat ! A Paris comme à Rennes, les anti-régionalistes sont au pouvoir. Dans les Pays-de-Loire, Guichard n'est régionaliste que pour tenter de casser la Bretagne historique. Du côté du PS, on est solidaire d'une décentralisation Defferre où « la région » a été sacrifiée et dénaturée. Le slogan socialiste (sic) « je vote 22 » pour les régionales des Côtes-du-Nord montre bien les limites de l'esprit breton chez ceux pour qui les Bretons ont voté.

CONSTATS

Le centriste Bernard Stasi, pourtant député UDF et membre de la coalition pro-gouvernementale (et donc éloigné de l'UDB !), s'indigne : « ce serait tout

décentralisation : « les maires n'ont souvent qu'une vision parcellaire des problèmes. Quelle que soit leur couleur politique, ils ont une clientèle à servir... Il y a eu transfert des compétences, mais les élus n'ont pas toujours la formation suffisante, aussi se tournent-ils vers les mêmes conseillers qu'avant (notamment l'Equipement). Il manque un échelon dans la décentralisation, c'est la région ». La « région » est bien le chaînon manquant. Les centralistes ont créé la régionalisation contre leur gré. En décembre 85, Chirac affirmait encore devant le Sénat son opposition à l'élection au suffrage universel des conseils régionaux. Aujourd'hui c'est fait. Mais il faudra une puissante pression politique pour que les instances bretonnes (à réunifier) aient une véritable volonté de développement fondée sur une claire vision des intérêts du peuple breton. L'action de l'UDB et de ses alliés, aujourd'hui, c'est de refuser les choix du pouvoir et de ses relais bretons qui vont dans le sens de la ruine économique de la Bretagne, de mobiliser pour la défense de l'emploi, de la culture bretonne. De lutter pour un vrai pouvoir breton démocratique. Du pain sur la planche !

J.J.M

SOUSCRIPTION :

Réveillons les «déchus»

Merci aux souscripteurs du mois, à tous ceux qui se réabonnent rapidement. Les relances sont source de frais pour nous, de retard pour nos lecteurs. L'essentiel est maintenant, avec votre aide financière et militante, de faire connaître le journal, qui peut être le catalyseur de la défense du peuple breton et de son droit à vivre chez lui s'il le souhaite. Aidez-nous à trouver de nouveaux abonnés (formulaire ci-contre), à réveiller les «déchus» de la politique.

A. Menesguen, Crozon (50 F); J.A. Le Goff, Douarnenez (20 F); F. Le Reun, Saint-Renan (20 F); M. David, Rennes (100 F); H. Larour, Relecq-Kerhuon (20 F); J.J. Tréguer, Angers (100 F); L. Kleac'h (50 F); P. Huitorel (20 F); Mlle A. Lannion (100 F); A. Hinault, Yffiniac (20 F); anonyme, Paris (500 F); Le Nédellec, Brest (55 F); Y. Le Lann, Lannion (50 F); N. Riou, Ponchâteau (100 F); E. Le Grevellec, Paris (50 F); A. Lavanant, Plouvien (20 F); G.C., Maroc (40 F); Th. Dae-ron, Quimper (50 F); M. Josso, Lagny (50 F); J. Martin, Fresnes (50 F); D. Godel, Taverny (50 F); J.L. Dagorn, Lannion (35 F); Y. Nicolas, Nantes (50 F); Malo Louarn, Rennes (100 F); A. Maurice, Colombes (20 F); J. Le Lay, Concarneau (100 F); C. Le Guellec, Saint-Renan (50 F); C. Chouffot, Maurepas (10 F); anonyme, Lannion (100 F); N. Prigent, Guingamp (50 F); anonyme, Barcelone (100 F). Total 5^e liste, 2.165 F; total 86, 10.905 F. Merci.

Pas de fête du PEUPLE BRETON cette année

Un congrès à la Toussaint 85, un autre congrès à la Toussaint 86, les élections entre les deux : cette année politique chargée n'a pas permis le travail de longue haleine (6 à 8 mois) qui exige la mise sur pied d'une fête du «Peuple Breton». D'autre part, le fait que, malgré l'affluence, les fêtes de 1983 et 1985 ont été déficitaires, nécessite une redéfinition de la fête, qui aurait lieu, à l'avenir, au début de l'automne. Nous regrettons de ne pouvoir offrir cette année à nos lecteurs cette occasion de rencontre, de convivialité et bain culturel. Pas de fête cette année, mais le «P.B.» continue... avec votre aide.

L'une des raisons du recul de nos idées : depuis deux ans, nous payons nos dettes. C'est en bonne voie. Il nous faut éviter de nouvelles brochures, de nouvelles affiches.

Dons : UDB, BP 203, 56102 Lorient.

En guise de sommaire...

L'actualité nous amène à vous proposer un numéro très éclectique. Bourges, président du Conseil Régional de Bretagne, c'est tout un programme (p. 2). Les conséquences prévisibles de la dévaluation du franc (p. 4), cela nous concerne aussi, de même que la baisse du dollar. Quelques réflexions sur l'actualité (p. 5) avant d'évoquer l'énorme chantage à l'emploi du lobby électro-nucléaire en Bretagne, singulièrement à Plouézec (p. 6-7). Le «problème breton de Brest à Nantes (p. 8), précède notre rubrique politique, qui évoque l'action en faveur des groupes humains minorisés dans le monde et ce qu'il faut savoir sur un «haut-lieu» de l'émigration. Un peu sacrifiée les mois passés, faute de place, la rubrique «Peuples du monde» prouve l'ouverture des Bretons au problème basque - où le terrorisme «bien de chez nous» agit dans l'indifférence générale - , avant d'évoquer les Comores. Et les Assyro-Chaldéens (p. 11), vous connaissiez ? Après un Pobl Vreizh dense, nos pages culturelles (théâtre, livres, disques, revues, conférences), sont très fournies (p. 14-18), avant de retrouver une tribune libre et Nono.

Je m'abonne

**le peuple
breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à
partir de 120 F (1)
 - étranger : 135 F (1)
 - étranger par avion : 160 F (1)

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

à partir du N° inclus.

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Poisons d'avril

Le 16 avril, un mois après le triomphe du PS et la mise au placard de Tonton, Chirac et sa majorité tactique en toc m'ont fait plaisir. En ce seul jour de la Saint-Benoit-Joseph, ils ont pris une série de mesures qui remettent les choses à leur vraie place. Je n'en citerai que deux : le retour à l'anonymat pour les ventes d'or et la possibilité, pour les spéculateurs, de faire rentrer sans douleur leur fric planqué à l'étranger : il suffit de payer 10 % de taxe et non plus une amende égale au double des sommes passées en fraude. Voilà de la politique sociale ! Chirac, mieux que Coluche pour la restauration. Du cœur de la France. Car la France a un cœur d'or, vous ne saviez pas ? Et puis l'argent mis dans de l'or (sic), ça ne crée pas d'emplois. Des chômeurs, finalement, ce n'est pas si mal. Ils ne sont pas syndiqués, eux... sauf exception.

Une grande partie de l'argent caché en Suisse et ailleurs passera dans l'or : c'est tellement simple comme camouflage en cas d'enquête future ! Quel clin d'œil aux copains et aux coquins !

Fric-Lous

Devinette du mois : avec ou sans ?

Quelle différence y a-t-il entre le Figaro et le Peuple Breton ? Le Figaro a l'Hersant. Le P.B. n'a pas l'air sans : il est sans ! Sans le sou, bien entendu. Mais grâce à votre aide généreuse, il pourra se maintenir longtemps. Hersant, lui, connaîtra les sillons de la vérité bretonne profonde et définitive. Amen tes sous.

Job Er Sant

Quelle dévaluation ?

— Pourquoi ce réaménagement opéré au sein du **Système Monétaire Européen (S.M.E.)** le mois dernier ? La France l'a demandé dans l'espoir de relancer ses exportations, notamment vers la RFA, son principal partenaire.

— Depuis la dévaluation de 1983, la différence de hausse des prix entre la France et la RFA est de 12 %. Le solde négatif du commerce extérieur hexagonal avec la RFA s'est élevé à 28 milliards en 1985. Une autre raison importante d'intervenir sur la monnaie c'est le coût très élevé du crédit en France. Le taux d'intervention de la Bundesbank est de 3,5 % et celui de la Banque de France, de 8,25 %.

— Une dévaluation revêt des aspects positifs en matière d'échanges extérieurs, mais on peut s'attendre par ailleurs à une accentuation de l'inflation du fait du renchérissement du coût en francs français des matières premières et produits importés. Les matières premières devenues plus chères en francs entraînent une hausse de nos coûts de production.

— Le réaligement des parités au sein du SME a bien permis de fixer des pourcentages de dévaluation (- 3 % pour le franc français) et de réévaluation (+ 3 % pour le deutschmark et le florin néerlandais), + 1 % pour le franc belge-luxembourgeois et la couronne danoise, mais il n'a pas apporté de solution aux problèmes de prix agricoles.

— Il est vrai que les règles de fonctionnement de la **Politique Agricole Commune (PAC)** annulent pour les produits agricoles les effets du réajustement monétaire. Dès que l'écart de parité entre deux devises ou plus devient significatif au sein du SME, la commission introduit les célèbres **montants compensatoires monétaires (MCM)**. Désormais la France doit donc appliquer des MCM négatifs qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation pour compenser les avantages dont bénéficient les agriculteurs du fait de la dévaluation.

— **Notre agriculture et notre industrie agro-alimentaire bretonne se trouvent une fois de plus pénalisées.** La réapparition des MCM négatifs vont handicaper nos exportations.

— Le nouveau système de fixation mis en place en 1984 à Fontainebleau base le calcul des MCM négatifs sur la monnaie européenne la plus forte et empêche l'instauration de MCM positifs supplémentaires. La RFA et les Pays-Bas ne profitent donc pas de **nouveaux MCM positifs**, mais les distorsions de concurrence au chapitre des MCM en cumulant les positifs existants donnent des écarts très importants : 70 centimes du kilo de porc, 3,5 centimes de l'œuf. **On ne peut donc que redouter une nouvelle dégradation du marché.** Notons que le Royaume-Uni et la Grèce qui ne participent pas au SME doivent appliquer des MCM négatifs dont les taux changent toutes les semaines.

— Le démantèlement total ou partiel des MCM n'interviendra pas avant la **fixation des prix agricoles de la nouvelle campagne 86-87.**

Compte tenu des divergences de vue entre les Etats membres et surtout avec la RFA qui veut obtenir une augmentation des prix agricoles, nous risquons d'attendre plusieurs semaines avant que l'accord n'intervienne. Depuis le réaménagement monétaire, les intérêts des Allemands et des Français en matière agricole sont encore plus opposés. Lorsque les Français pourront supprimer leurs MCM négatifs, les prix agricoles en porcs français augmenteront d'un montant équivalent, même avec des prix agricoles en ECU gelés (compromis proposé par les Néerlandais), alors qu'une baisse en ECU des prix des céréales (proposée par la Commission) provoquerait outre-Rhin une diminution de plus de 10 % de ces prix en marks.

— On peut logiquement penser que Kiechle, ministre ouest-allemand de l'Agriculture, n'est pas pressé d'aboutir à

un accord et cherche à freiner les négociations.

— En attendant, qui supporte ce handicap ? La Commission présidée par A.G. Bracks, ministre néerlandais de l'Agriculture, semble vouloir mettre l'accent sur la maîtrise de la production, mais n'est-il pas également prioritaire de réexaminer l'organisation financière de la PAC ?

Evelyn LE GREVELLEC

N.B. : article écrit avant le remaniement des M.C.M. de fin avril.

Comment l'Europe finance la reprise américaine

Jusqu'à il y a quelques semaines seulement, les capitaux européens disponibles sur les marchés financiers avaient plus intérêt à aller se placer aux Etats-Unis plutôt qu'à s'investir en Europe : le profit était plus élevé.

Malgré les injonctions répétées des chefs d'Etat européens et les interventions des banques centrales, Reagan a maintenu artificiellement (au prix d'un déficit budgétaire sans précédent), les taux d'intérêts des banques américaines. Les Etats-Unis ont joué ainsi le rôle de pompe à finances vis-à-vis de tous les capitaux disponibles dans le monde entier.

Il est évident que l'argent ainsi placé aux Etats-Unis est autant d'argent « en moins » pour la modernisation des pays dont il est issu.

Cette situation, parfaitement logique au regard de l'accumulation capitaliste, laisse tout de même un goût saumâtre dans la bouche lorsque l'on constate que des entreprises françaises — nationalisées — ont préféré placer l'argent (public !) aux U.S.A., plutôt que d'investir et moderniser les unités de production en France.

Depuis quelques semaines, le dollar baisse légèrement et se stabilise, le taux d'intérêt des banques américaines diminue. Est-ce à dire que le gouvernement américain est devenu tout à coup sensible à la détresse des pays du tiers-monde dont toute l'épargne disponible file aux USA, ou aux récriminations des chefs d'Etat européens ?

Pas du tout : c'est simplement que le dollar, s'il reste trop élevé, handicape les exportateurs américains. Donc, il faut faire tout doucement diminuer le taux du dollar (et partant, la rémunération de l'argent). De toute façon, toute l'épargne disponible a été drainée.

Conclusion : Après avoir financé la modernisation de l'économie américaine au détriment de leurs économies, les pays européens vont maintenant absorber (au moins en partie), la production des USA. Les économies européennes — qui, elles, n'ont pas bénéficié d'apport de fonds aussi importants — n'étant pas en mesure de supporter la concurrence des entreprises modernisées et robotisées.

L'Europe (mais c'est vrai aussi dans une moindre mesure pour le reste du monde), a financé deux fois la reprise américaine : une première fois par le mouvement des capitaux, une seconde par l'importation des marchandises produites aux USA.

Jean-Luc LE CLEAC'H

Pour renforcer la Bretagne qui se bat... Rejoignez l'U.D.B. !

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duguay-trouin -
29100 dolarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

CHICHE

Assommés

Les composantes du mouvement breton, progressistes ou non, ont de lourdes ardoises à éponger : les dépenses électorales (1) non remboursées aux listes qui n'atteignent pas 5 % et non compensées par les indemnités d'élus « régionaux ». Mettre à flot leur presse (voir notre souscription). Emgann croyait peut-être échapper à ces charges en quittant « Convergence bretonne » et en ne participant pas aux élections. Patatras : un procès intenté par le ministère de l'Intérieur pour une phrase jugée injurieuse à l'égard de la police (« gangsters à carte tricolore ») et 3 millions de centimes d'amende. Il ne semble pas que la presse d'extrême droite, qui nous a habitués à des attaques beaucoup plus vigoureuses, ait eu droit à tel traitement. Voudrait-on désespérer Guingamp (au lieu de Billancourt) qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

(1) On peut adresser des chèques à l'UDB, à l'ordre de « Convergence bretonne ».

Sur le bilinguisme colonial, une analyse toujours actuelle ?

(Portrait du colonisé, p. 143)

« Le déchirement essentiel du colonisé se trouve particulièrement exprimé et symbolisé dans le bilinguisme colonial (...).

De petits groupes de lettrés s'obstinent, certes, à cultiver la langue de leur peuple, à la perpétuer dans ses splendeurs savantes et passées. Mais ces formes subtiles ont perdu, depuis longtemps, tout contact avec la vie quotidienne, sont devenues opaques pour l'homme de la rue. Le colonisé les considère comme des reliques, et ces hommes vénérables comme des somnambules, qui vivent un vieux rêve.

Encore si le parler maternel permettait au moins une emprise actuelle sur la vie sociale, traversait les guichets des administrations ou ordonnait le trafic postal. Même pas. Toute la bureaucratie, toute la magistrature, toute la technicité n'entend et n'utilise que la langue du colonisateur, comme les bornes kilométriques, les panneaux de gares, les plaques des rues et les quittances. Muni de sa seule langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays.

Dans le contexte colonial, le bilinguisme est nécessaire. Il est condition de toute communication de toute culture et de tout progrès. Mais le bilingue colonial n'est sauvé de l'emmurement que pour subir une catastrophe culturelle, jamais complètement surmontée (...). En outre, la langue maternelle du colonisé, celle qui est nourrie de ses sensations, ses passions et ses rêves (...), celle-là précisément est la moins valorisée. Elle n'a aucune dignité dans le pays ou dans le concert des peuples. S'il veut obtenir un métier, construire sa place, exister dans la cité et dans le monde, il doit d'abord se plier à la langue des autres, celle des colonisateurs, ses maîtres. Dans le conflit linguistique qui habite le colonisé, sa langue maternelle est l'humiliée, l'écrasée. Et ce mépris, objectivement fondé, il finit par le faire sien ».

D'après A. MEMMI
(PAYOT, éditeur)

Je vous signale que la Trésorerie principale de Rouen 2^e division me refuse un chèque de 173 F libellé en breton et me le renvoie.

(lettre reçue au P.B. le 9 mars)

Cohabitation-Bretagne

Une association nouvelle, « la convention pour l'avenir de la région Bretagne » s'est formée au cours de l'hiver, « pour un fédéralisme européen fondé sur des régions dignes de ce nom ». Parmi les premiers adhérents, on y relève 2 militants nationalistes bretons « durs » (dont Per Denez), qui reprochaient à Kember Breizh d'être trop à gauche et trop peu nationaliste, et une pléiade d'adhérents ou sympathisants des partis français de gauche (PS, MRG), comme le recteur Le Moal et Per J. Helias (mitterrandistes connus) et de droite. De belles joutes intérieures en perspective... Sur le plan électoral, les seconds semblent l'avoir emporté puisqu'ils n'ont pas présenté de listes en 1986, se réservant pour 1992 ! Question subsidiaire : fusionneront-ils avec le PS.

UN GENERAL DESARMANT

Pour la première fois, et sans doute la dernière « Le Peuple Breton » salue un général de parachutistes. Un général pas comme les autres. Celui-ci, en pleine guerre d'Algérie, avait démissionné de l'armée française pour protester contre les méthodes employées dans la lutte contre les « fellaghas ». L'importance de ce geste n'est peut-être plus évidente pour certains... Le temps passe !

A l'époque, l'opinion était durement divisée sur l'Algérie. Les parachutistes représentaient la partie « efficace » de l'armée, celle qui prenait une bonne part de risques, celle qui obtenait certains résultats dans les « opérations » d'une guerre qui ne voulait pas dire son nom. Un général de parachutistes était donc un maillon important dans le système politico-militaire français.

Quand Jacques de Bollardière a démissionné, les partisans du maintien de la domination française en Algérie ont encaissé un coup dur : l'image d'une « pacification » honorable, voire très chrétienne, s'évanouissait devant l'opinion française et internationale. Les partisans d'une solution qui laisse place aux Algériens (et plus généralement ceux qui, sans voir de solution au problème algérien, s'inquiétaient des méthodes employées) ont vu dans ce choix une confirmation extraordinaire de certaines réalités.

D'autant plus que le général de Bollardière n'était pas... un TUC de l'armée ! Il avait derrière lui une carrière de baroudeur (guerre 39-45 comme volontaire, Indochine, etc.) que la quasi-totalité de ses adversaires militaristes pouvaient lui envier. Dure vérité !

Personnellement, je ne crois pas avoir connu d'acte de courage plus vrai.

Venu se fixer en Bretagne après avoir quitté l'armée, il a montré sa volonté constante de présence et d'engagement. Pour la non-violence, au sein du M.A.N. particulièrement pour l'écologie, contre le nucléaire - civil ou militaire. De la défense de la gare de Quimper à la protestation dans le Pacifique contre les essais nucléaires, Jacques de Bollardière participait à tout ce qui lui paraissait juste quelles que soient les conséquences.

A l'heure où une bonne partie des grands politiques consultent abondamment les sondages avant de prendre position, voilà un homme qui avait des convictions et qui ne les cachait pas !

De bonne source, j'ai appris que devant la mort qu'il savait proche, il avait le même comportement que devant la vie. Il nous a quittés fin février, à Guidel.

Mon Général, vous étiez un homme.

Joël GUEGAN

NUCLEAIRE

Le lobby pro-nucléaire en action... dénoncé par l'U.D.B.

Une centrale nucléaire en Bretagne ? Le débat n'est pas nouveau : la question se pose depuis de nombreuses années. Dès l'été 74, EDF « reconnaissait » plusieurs sites : Erdeven (56), Beg an Fry, Plogoff, Tréguennec (29), puis plus tard, Porsmoguer.

Après Plogoff et les événements que chacun a encore en mémoire (1980), les promesses présidentielles pouvaient laisser penser que l'affaire était définitivement classée. « *Aucune centrale nucléaire ne sera imposée contre l'avis des populations* », avait affirmé François Mitterrand. Voilà de quoi rassurer les Bretons qui avaient manifesté massivement leur opposition au nucléaire.

C'était compter sans la pression, jamais démentie, du lobby pro-nucléaire breton, à savoir l'EDF bien sûr, les Chambres de Commerce, certains syndicats (FO, CGT) et l'ensemble des formations politiques hexagonales, la droite, le PCF, et plus tardivement et plus prudemment, le PS.

Plusieurs sites sont tour à tour évoqués, proposés, « reconnus » : de nouveau Beg an Fry, en Guimaëc, Saint-Jean-du-Doigt... Et voici que le fantôme de la centrale baladeuse popularisée par Jean Kergrist, le clown atomique, réapparaît à... Plouézec, suscitant les passions, provoquant les discussions comme en témoigne le projet de la « Presse d'Armor » du 29 mars 1986, « Plouézec en 2001 ? le débat sur le projet de centrale nucléaire est ouvert ».

« *D'abord s'informer* », déclare M. Druel, avant d'annoncer qu'en tout état de cause, la population de Plouézec serait consultée par référendum avant toute décision.

Disons le tout net, les choses ne sont pas aussi simples que semble le penser le maire de Plouézec.

L'information

Dès maintenant, il apparaît évident que le « combat » entre partisans et adversaires du projet ne se déroulera pas à armes égales. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Brieuc disposera, pour faire connaître ses arguments, de moyens autrement plus importants que ceux dont pourront disposer les anti-nucléaires. Ainsi, à Saint-Jean-du-Doigt, la CCI de Morlaix n'a pas hésité à « investir » dans une luxueuse brochure « d'information » tirée à 30.000 exemplaires et diffusée par la poste. Une opération dont le coût est estimé par « Ouest-France » (26 février 86) à plusieurs millions de centimes. En fait, on ne doit pas être loin des 10 millions de centimes. La CCI de Saint-Brieuc bénéficiera égale-

ment du soutien logistique d'EDF, qui n'hésitera pas, par exemple, à proposer des visites de centrales (repas compris !) aux frais, non pas de la princesse, mais des contribuables.

D'ores et déjà, donc, on peut prévoir que le grand débat annoncé sera faussé et cela, bien entendu, risque d'avoir de sérieuses répercussions sur le référendum envisagé par M. Druel. (le maire)

Le référendum

« *Le référendum n'est pas obligatoire* » affirme M. Beaufrère, responsable d'EDF, interrogé par la « Presse d'Armor ».

Les gens de bon sens admettront néanmoins que la consultation de la population de Plouézec par le biais d'un référendum est une condition nécessaire à tout projet d'implantation d'une centrale nucléaire sur le territoire de la commune.

Condition nécessaire, sûrement, mais sûrement pas suffisante.

Les mêmes personnes dotées du même bon sens admettront sans difficultés que les retombées d'une centrale, qu'elles soient radioactives (un accident est toujours possible, rappelez-vous Challenger) ou autres (nuisances, dispari-



Louis Le Bellec, président du comité local des pêches, opposant.

tions ou créations d'emplois...) n'affecteront pas la seule commune de Plouézec.

En conséquence, c'est au minimum l'ensemble des habitants des cantons de Paimpol, Plouha et Lanvollon qui doit se prononcer pour qu'une telle consultation puisse être valablement prise en compte.

Et l'emploi ?

Au cœur du débat se trouve l'emploi et il est vrai que cet aspect des choses ne peut pas être négligé. Pour autant, il ne faut pas laisser dire n'importe quoi.

Dans une étude très sérieuse et très bien faite, la CFDT a démontré, chiffres à l'appui, que le programme électronucléaire massif français avait des répercussions « globalement défavorables à l'emploi » :

- parce qu'il est trop important et correspond à un objectif trop élevé de consommation d'électricité. Ce gaspillage nous coûte de l'argent, qui permettrait de créer des emplois utiles ailleurs.

- parce qu'il empêche toute diversification et ne permet pas de consacrer des ressources suffisantes aux autres secteurs : charbon, géothermie, solaire, énergie éolienne, biomasse, hydraulique, isolation des logements, etc.

Seule une politique massive et cohérente d'économies d'énergie et de diversification des sources d'énergie aurait, au niveau hexagonal, des effets positifs sur l'emploi (propositions pour une autre politique énergétique).

Au niveau local, M. Beaufrère et EDF nous promettent le paradis. L'étude de ce qui s'est réellement passé dans les communes où fonctionnent déjà des centrales, démontre que, si ce n'est pas l'enfer (pas encore), on est bien loin du compte.

En fait, dans ces communes, la situation économique est retombée au même niveau qu'avant la construction, quand elle ne s'est pas aggravée, comme à Flamanville. Comment l'explique-t-on ?

Il faut savoir que l'implantation d'une centrale nucléaire ne peut manquer d'avoir des effets négatifs sur l'emploi dans un certain nombre de secteurs, tels que l'agriculture, la pêche et les cultures marines, le tourisme :

- l'emprise d'une centrale est en fait de 600 à 800 hectares (bâtiments, routes, pylônes...), ce qui entraînera forcément la perte de terres agricoles. De plus, certaines productions locales ne pourront plus être commercialisées sous un label de qualité. La proximité de la centrale ne sera pas de nature à rassurer la clientèle potentielle. En tout état de cause, n'oublions pas que les agriculteurs auront à subir de nouvelles conditions de travail, avec notamment la mise en place de contrôles incessants par peur de contamination de produits et des personnes.

- la centrale ne manquera pas de provoquer la disparition de nombreux emplois liés à la pêche et aux cultures marines. Les chocs thermiques, les rejets d'eau chaude à forte teneur en chlore, risquent fort en effet de modifier l'activité de la faune marine. Là encore, de toute façon, l'impact sur la commercialisation ne pourra être que négatif. Et les efforts développés par quelques-uns pour tenter d'implanter sur place une industrie de transformation des productions locales, risquent bien d'être réduits à néant.

Il est illusoire de croire que la centrale attirera les touristes. Il faudrait être maso... Au contraire, elle les détournera de la région, notamment ceux qui avaient l'habitude d'y venir, les propriétaires de résidences secondaires et surtout ceux qui avaient l'intention d'en faire construire une. Là aussi, les effets seront négatifs dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, et même du bâtiment, mais également pour les particuliers qui avaient l'habitude d'arrondir leurs fins de mois en louant à nos hôtes de passage. Et ce alors que de nombreuses communes consentent des efforts

importants pour améliorer leur image de marque et développer ainsi l'activité touristique.

Parallèlement, qu'en est-il réellement des emplois liés directement à la centrale. A Flamanville comme à Gravelines et comme ailleurs sans doute, on semble penser qu'il s'agit d'un leurre.

A l'afflux d'une main-d'œuvre extérieure pour les terrassements et le gros-œuvre, d'un personnel hautement spécialisé pour la préparation de la centrale, succèdent quelques poignées de techniciens, d'ingénieurs non originaires de la commune, de la région, pour une écrasante majorité. Pour les habitants, peu de perspectives et presque toutes éphémères. On constate aussi que le chômage, loin de diminuer, a plutôt tendance à augmenter. D'une part parce que les épouses des travailleurs transplantés pour le chantier viennent grossir les rangs des demandeurs d'emploi, d'autre part parce que certains de ces travailleurs s'installent définitivement dans la région et se retrouvent sans travail une fois le chantier achevé.

Pour clore ce chapitre, précisons que la taxe professionnelle que font miroiter les responsables d'EDF n'est pas aussi intéressante qu'il paraît. D'abord parce que la « manne » sera à partager entre la commune d'accueil, les communes limitrophes et le département. Ensuite, parce que ces communes devront consentir des investissements importants dès le démarrage du chantier. Et dans l'avenir, qu'en sera-t-il de cette taxe que tous les partis s'accordent à juger inadaptée ?

Une centrale ne se justifie pas

Nuisances, risques graves d'accidents, menaces sur l'emploi, destruction d'un site superbe et d'ailleurs protégé, bouleversement des conditions de vie et des habitudes, tout cela pour imposer à la Bretagne une centrale nucléaire dont elle n'a pas besoin. M. Mazot l'a clairement démontré dans la « Presse d'Armor » et de nombreux experts s'accordent à considérer qu'un tel projet ne se justifie pas, pour plusieurs raisons :

- la Bretagne à cinq départements présente un bilan électrique excédentaire. L'achèvement du réseau de transport d'électricité à haute tension permettra d'assurer à l'extrême ouest de notre région une sécurité d'alimentation qui lui faisait défaut en période de pointe. Une étude récente de l'INSEE, que l'on ne peut soupçonner de parti-pris, démontre qu'une centrale nucléaire en Bretagne ne travaillerait que pour l'exportation, hors région ou hors hexagone. Ce projet ne répond donc nullement aux besoins bretons.

- au niveau hexagonal, citons simplement la commission « énergie » préparatoire à l'élaboration du IX^e plan, qui concluait que « la France pourrait se permettre d'arrêter aujourd'hui le développement de son programme électro-nucléaire pendant les 10 années à venir, sans courir le risque de manquer d'électricité. Toute nouvelle commande se solderait par un accroissement de la surcapacité au prix d'un investissement

MOBILISATION ANTINUCLEAIRE A PLOUEZEC

Chronologie d'une lutte



La réunion de Plouézec.

Les événements se précipitent à Plouézec, après que la presse locale ait annoncé qu'un site de la commune avait été « reconnu » par EDF pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Début mars (11-4-86) cette information divulguée par *Le Télégramme* avait fait l'effet d'une bombe dans cette petite commune du Goëlo, limitrophe de Paimpol.

La réaction n'a pas trainé et les habitants de Plouézec n'ont pas tardé à se mobiliser : un CLIMA (Comité Local d'Information et de Mobilisation Antinucléaire) a été créé (24-3-86) et des antennes se mettent en place dans toutes les communes avoisinantes - Pléhédel-Lanleff (31 mars 86), Paimpol (12 avril 86), Kerfot-Plourivo-Yvias (15 avril 86), Plouha, Ploubazlanec - et vont bientôt s'étendre vers le Trégor. Ces « CLIMA » regroupent d'ores et déjà plusieurs centaines de personnes : une mobilisation réellement impressionnante et efficace.

Certains de ceux que l'on appelle désormais les « sociaux-professionnels » ont déjà pris position. Le comité local des pêches, tout d'abord, (10-4-86) par la voix de son président **Louis Le Bellec, qui met en avant les 4.000 emplois liés à la pêche, menacés** par l'implantation d'une centrale nucléaire. Le syndicat des Travailleurs-Paysans a également réagi contre le projet (21 avril 1986). Les ostréiculteurs, sérieusement inquiets pour leurs productions, s'apprêtent à prendre position et de nombreux médecins s'émouvent. D'autres réactions sont attendues dans les jours qui viennent.

à chaque fois d'environ 6 milliards de francs, sans doute plus utiles ailleurs en ces temps de rigueur » (O.F. du 5 mai 1983).

A cet égard, rappelons que le coût d'une centrale nucléaire représente environ 100 fois le prix d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo, pour lequel la CCI de Saint-Brieuc a refusé d'investir et qui aurait pourtant été réellement créateur d'emplois durables...

Section UDB
de Paimpol

Au niveau politique, seuls le comité de soutien à la liste « Vivre et Décider en Bretagne » et la section UDB de Paimpol ont manifesté leur hostilité aux intentions d'EDF. Le conseiller général du canton (PS) a par contre fait savoir sans ambiguïté qu'il appuierait le projet.

Quant au conseil municipal de Plouézec, à forte majorité de droite, il semblerait qu'il soit, pour l'instant, globalement favorable à l'implantation d'une centrale électro-nucléaire sur le territoire de la commune. Jusqu'à présent, seul Michel Robin, élu en 1983 sur la liste de gauche, s'est clairement prononcé contre, exprimant ses doutes sur les besoins énergétiques de la Bretagne et sur les retombées économiques de la construction. Au



Salle des fêtes trop petite...

niveau des conseils municipaux des communes limitrophes, c'est plutôt un flottement un peu embarrassé qui prédomine actuellement.

Et c'est bien de ce flottement que profitent la CCI de Saint-Brieuc et l'EDF, pour accentuer leur pression.

L'EDF a organisé, pour les élus et responsables d'associations de Plouézec, un déplacement à Flamanville (18 avril), voyage qualifié à juste titre de « séance d'intoxication » par Michel Robin.

La CII, quant à elle, diffuse généreusement une brochure intitulée « Energie-Armor » (tout un programme !) et orientée... comme il se doit.

Riposte immédiate des antinucléaires qui ont organisé, le 20 avril, une grande réunion d'information qui a regroupé près d'un millier de personnes dans la salle des fêtes de Plouézec, trop petite. La réunion animée par les responsables du CLIMA et par Didier Anger, conseiller régional de Basse-Normandie (La Hague, Flamanville, il connaît...) a été jugée d'un très haut niveau.

Pour suivre, les « CLIMA » ont prévu plusieurs actions et notamment la venue de Jean Kergrist, le clown atomique, le 18 mai prochain à Plouézec. Les habitants de Plouézec et du Goëlo sont bien décidés à refuser cette centrale nucléaire dont la Bretagne n'a aucun besoin.

P. MORVAN

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES

Election régionale 44

LE «RIBADEAU» RETROUVE LE YETI



la droite
et les pays de loire
sont en marche !!

La centrale nucléaire du Carnet

Ca y est, ils sont contents ! Le PS est d'accord pour la centrale. Les larmes de crocodile versées pour l'emploi ont cessé. Philippe Bonnet reste le seul élu nazairien qui a protesté vigoureusement contre cette usine atomique.

L'idée d'une relance économique autour de la centrale est un mensonge. Nous l'avons déjà dit et cela se constate ailleurs, notamment à Flamanville ou à Chinon.

De plus, ne croyez-vous pas qu'il y a assez de sources d'énergie dans l'estuaire : Cordemais, Donges, le terminal méthanier qui devait (déjà !) relancer l'économie.

Quand on voit la pollution qu'amène tout cela. Certains hommes politiques ont hurlé devant les faibles moyens mis en œuvre contre la marée noire dans l'estuaire, ils ne se rendent pas compte de la pollution nucléaire.

La justice s'acharne contre Prigent

Robert Prigent, licencié pour avoir dénoncé les manquements à la sécurité dans la Marine marchande, risque de retourner en prison, après ses démêlés avec la justice. L'UDB a réagi vivement :

« La section UDB de Paimpol s'étonne et s'indigne de l'acharnement dont fait preuve la justice à l'encontre de Robert Prigent.

Cet acharnement ne peut que scandaliser, surtout si on le compare à la clémence dont a bénéficié le PDG de la Total, responsable du licenciement abusif du capitaine Prigent et reconnu coupable d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise.

Brémont à Saint-Herblain 104 licenciements

Jusqu'à fin décembre 85, cette entreprise du bâtiment travaux publics se trouve avec un bon carnet de commandes permettant sans difficulté d'occuper tous les salariés.

En quelques jours tout va basculer, les créances importantes issues d'une gestion pas assez rigoureuse et d'un manque de maîtrise des coûts de construction, la concurrence acharnée que se livrent les entreprises du B.T.P. sur notre région ont finalement eu raison de la dernière grosse entreprise locale.

Le dépôt de bilan a été enregistré et un administrateur judiciaire nommé.

Pour Pierre Bosse et Lucien Deurvillier, délégués du personnel, un engagement doit être pris par les entreprises qui reprennent certains chantiers, de conserver le personnel en congés de conversion pour certains salariés et des embauches de travailleurs de chez Brémont en compensation de départs FNE dans d'autres entreprises du BTP.

Sur ces bases, des interventions auprès du maire de Saint-Herblain, du préfet et de l'inspection du travail ont eu lieu appuyées par des arrêts de travail et une journée de grève majoritairement suivie.

Le secteur du bâtiment et travaux publics a perdu des milliers d'emplois en Loire-Atlantique, depuis ces dernières années, comment arrêter cette hémorragie ?

Le syndicat de la construction ne manque pas de propositions :

- réhabilitation et construction de nouveaux logements ;
- équipements sociaux adaptés aux besoins familiaux (crèches, garderies, espaces de jeux...);
- réalisations pour les personnes âgées ;
- amélioration des conditions de transports 2^e ligne de tramway à Nantes ;
- amélioration des conditions de travail au travers des investissements dans les bâtiments industriels ;
- réalisation sans plus tarder : du pont de Chevre - du réseau chaleur, de lycées (en Loire-Atlantique) - d'accès routiers.
- programmation pluri-annuelle des travaux.

Existerait-il encore, comme du temps de La Fontaine, une justice pour les riches et une justice pour les pauvres ?

La section UDB de Paimpol exige que cessent enfin les persécutions dont est victime Robert Prigent ».

MARINE MARCHANDE

Un rapport unilatéral qui ne résoud rien

Répondant au rapport Lathière sur la marine marchande rapport commandité par le gouvernement Fabius en vue de définir une nouvelle politique en matière de marine marchande, le capitaine Prigent, de sa retraite forcée du Trégor, explique l'importance d'une marine marchande hexagonale (actuellement à la dérive) : 40 % du commerce extérieur utilise la voie maritime, ce qui est peu.

Mais cela rapporte des devises et en économise. C'est aussi une garantie de sécurité pour les approvisionnements essentiels en cas de crise politique (blocus pétrolier, par exemple). Comment rendre la flotte hexagonale compétitive, demande Lathière ? Prenant argument de la montée des protectionnismes, du rôle occulte des transitaires « dans le maquis des tarifs et la jungle des rabais », du fait que l'Etat est obligé de subventionner, R. Prigent réclame l'étatisation, estimant que certains pays de l'est ne réussissent pas si mal. Autres arguments invoqués : les subventions encaissées, les bénéfices évadés sous forme de fausses factures, le non-fonctionnement de 95 % des comités d'entreprise. A l'idée du « surcoût du marin hexagonal », R. Prigent répond que le coût d'un équipage de 27 hommes sur une usine de 200.000 tonnes est un pourcentage ridicule du coût total d'exploitation et que les salaires versés amènent dépensent et impôts sur le marché intérieur.

Quant au statut du marin, soi-disant avantageux, il n'a pas empêché la polyvalence d'abord, la suppression des emplois par automatisation ensuite.

Lathière appelle la complaisance « le pavillon libre ». Il omet que c'est le moyen d'échapper à la fiscalité et aux normes de sécurité minimales imposées dans l'hexagone. R. Prigent conclut sur 2 stratégies possibles :

a) la privatisation réelle, c'est-à-dire la fin de l'aide de l'Etat, l'application des lois et règlements souvent bafoués (lois Auroux), avec transparence des comptes. Sanctionner les atteintes aux libertés syndicales, les accidents du travail, la fraude fiscale.

b) étatiser, suivant le principe « à fonds publics, navires publics ». Les subventions actuelles, les frêts payés aux compagnies étrangères, le coût des chômeurs, le poids de l'administration, tout cela suffirait à financer l'étatisation, selon R. Prigent.

Il reste que l'étatisation n'est pas une garantie d'emploi pour les marins en général, pour les Bretons en particulier. Aux critiques justifiées du capitaine Prigent contre le rapport, nous aurions des propositions à ajouter.

J.M.

Un livre essentiel

Groupement
pour les droits des minorités

Les minorités à l'âge de l'Etat-nation

Un petit groupe actif

Nous avons signalé (P.B. mars) la parution (Fayard, 95 F), de ce livre de 320 pages rédigé par le groupement pour le droit des minorités (G.D.M.) et dédié à la mémoire du prix Nobel alsacien, Alfred Kastler, ancien vice-président du groupement.

Les origines de ce groupe remontent à l'époque de la guerre du Biafra, au Nigéria. Les fondateurs partirent du principe qu'il fallait lutter contre la violence avant même qu'elle éclate, en développant l'entente multiculturelle, ou au moins la tolérance. Pour le groupe, la minorité peut être un groupe moins nombreux, mais elle se définit surtout par l'absence de pouvoir ou de statut : les noirs en Namibie, les femmes dans les pays arabes, sont des minorités, selon cette définition. Enquêter sur les groupes discriminés, faire connaître leur situation, informer sur les violations des droits de l'homme. Lors des sessions de l'ONU, le GDM contribue à donner la parole aux minorités opprimées, à permettre à des victimes d'oppression de venir témoigner. Le GDM essaie de faire pour les groupes ce qu'Amnesty International fait pour les individus. Parti de Londres, le mouvement s'est structuré dans 16 Etats, dont l'hexagone, mais aussi l'Inde, le Kenya, l'Autriche, etc... Le groupe français publie une lettre trimestrielle et a publié des rapports sur les Kurdes en Iran, les Corses, les montagnards du Vietnam central et sur les tziganes. L'association diffuse environ 40.000 exemplaires de ses rapports chaque année (en 1984, dans 135 Etats). L'optimisme (ou le réalisme) de ces militants est de miser sur l'information de l'opinion mondiale. Paradoxalement, les oppressions sont parfois plus difficiles à combattre dans une « démocratie » que dans une dictature, où il suffit parfois d'aboutir au renversement du tyran. Gandhi déclarait justement qu'une civilisation doit être jugée en fonction de la manière dont elle traite les minorités. La charte des Nations Unies signale l'un des auteurs du livre, B. Whitaker, commence par « nous, peuples... » et non par « nous, gouvernements... » ; il faut absolument obtenir que l'ONU mette en place l'organisme efficace de protection des droits de l'homme, ce qu'elle n'a pas fait jusqu'ici (GDM, 19 rue Jacob, 75006 Paris).

Islam, Chine, URSS

Le 1^{er} chapitre du livre collectif expose les différents types de situation de minorités dans l'Etat-Nation, modèle où l'Etat s'identifie à une nation unique et étouffe les autres nationalités en son sein, dans un raccourci historique et géographique pertinent. Les questions minoritaires sont ensuite examinées d'un point de vue juridique. Ce n'est qu'en 1919 que la notion des droits des minorités (avec Wilson) a commencé à être reconnue publiquement. Il est donc normal qu'elle soit absente de la doctrine musulmane classique, fixée au Haut Moyen-Age, et qui institue un « pluralisme hiérarchisé », étudié dans ses cas concrets par l'ouvrage.

Les minorités en Chine, où l'on ne reconnaissait jadis même pas l'humanité de « l'autre », ont été ballottées entre l'assimilation et le rejet. Depuis 1949, il semble que la politique chinoise vise à l'unification, c'est-à-dire à l'assimilation, avec une attitude évoluant, comme dans les autres domaines, du dogmatisme vers le pragmatisme. Un autre chapitre étudie de façon aussi historique et explicative la réponse soviétique au problème des minorités, réponse dans laquelle la lettre même de la constitution se trouve contredite par l'emprise de la majorité russe et la logique d'un système centralisé.

Tsiganes, diaspora

Emigrés de nulle part, les tsiganes ont fait face, depuis leur arrivée dans les

Etats en formation (XV^e siècle), jusqu'à nos jours, à une exclusion permanente, et souvent à une réclusion par le travail, la sédentarisation, le retrait des enfants. Après le génocide, face à l'absence de droits, une minorité consciente se forge la progressivement. Une réflexion sur le génocide, projet d'élimination délibéré d'une population, amène à en distinguer nettement l'ethnocide, perte progressive de l'identité ethnique par assimilation forcée.

La situation particulière des minorités en France, laquelle remonte à 1780-91, est bien explicitée : il n'y a pas de minorités en France puisque tous les citoyens ont les mêmes droits, tous sont égaux devant la loi. Cela se traduit, de fait, par la lutte contre les cultures dites régionales, d'où des réactions identitaires, elles-mêmes combattues par l'Etat central. Récemment, la constitution de fortes communautés immigrées non intégrables à court terme amène à concevoir une citoyenneté dans la différence, qui pourrait s'appliquer aux uns et aux autres, dans un Etat où 1/3 de la population est d'ascendance étrangère.

La conclusion de notre compatriote Yves Plasseraud serait aussi la nôtre : « Dans un monde menacé de massification, la défense des identités est (...) une nécessité vitale. Alsaciens ou Berbères, Martiniquais ou Corses, Basques ou Portugais, nos concitoyens (...) ont un droit imprescriptible à la vie identitaire et ce droit est notre chance à tous ».

J.J.M.

Paris, l'extrême-droite prend Ker-Vreizh

Ceux qui, dans le passé, ont séjourné à Paris, avaient l'habitude de rencontrer les mouvements bretons soit à « Ti ar Yaouankiz (22 rue Delambre), soit à Ker Vreizh (rue Saint-Placide). Si le local de la rue Delambre est toujours un carrefour breton, on peut désormais éviter « Ker Vreizh ».



Ce centre culturel, tombé dans l'oubli récemment, a été repris, après un coup de force d'opérette, par l'extrême-droite française et bretonne, avec des militants venus du club de l'Horloge et même d'Occident. Le bulletin mensuel de Ker-Vreizh a désormais pour rédacteur en chef (!) Goulven Pennaod (Georges Pinault), linguiste, mais aussi ancien baroudeur d'extrême-droite. « Ker-Vreizh, par ses conférences et cours de formation, est un des organismes du mouvement européen qui permet à notre grand peuple continental la réappropriation de son capital historique celtique », est-il écrit. Dans le bulletin de février 86, on apprend que « le fond breton est celtique à 60 % ». L'histoire résumée de la Bretagne de J.R. Tilenon écrit : « par réaction contre la France des droits de

l'homme, contre la république maçonnique, une révolution s'est lentement mise en marche à l'extrême ouest de l'Europe... ». Le but assigné est « l'idéologie impériale nouvelle esquissée par Olier Mordrel dans sa revue *Stur* », à la fin des années 30, c'est-à-dire une variation de la doctrine fasciste. Les thèmes traités à Ker-Vreizh aujourd'hui sont l'éloge du paganisme, l'histoire révisionniste, le régionalisme (présenté par le journaliste lepéniste Yann Clerc). Les conférenciers viennent aussi d'autres courants de pensée mais l'équipe dirigeante est solidement liée à l'extrême-droite, à tort appelée « nouvelle droite ». L'hommage à Mordrel, dans le bulletin de janvier, va bien au-delà de ce que fut l'extrémisme mordrel. « Olier Mordrel », lit-on, « laissera le souvenir... d'un patriote breton intégral, d'un homme fort et courageux, d'un païen... (aux) activités de révolutionnaire intelligent riche de rêveries, d'actions et d'aventures ». Il a toujours été animé par la conception celto-païenne du monde qui rassemble les Bretons témé-

PEUPLES DU MONDE

COMORES : La répression continue à frapper le Front Démocratique

On s'en souvient, le 8 mars 1985, la garde présidentielle se soulève contre les mercenaires qui l'encadrent. Le gouvernement d'Ahmed Abdallah met à profit cette période de troubles pour entreprendre la décapitation du Front Démocratique (F.D.).

Il s'en suit un véritable état de siège, les militants sont arrêtés, torturés, et on ne compte plus les perquisitions. On assiste à plus de 600 arrestations, avec l'aide de l'armée française, qui met à la disposition d'Ahmed Abdallah ses transats, pour transporter les prisonniers d'une île à l'autre.

Des manifestations ont lieu tant aux Comores qu'en France et ailleurs, pour exiger la libération des prisonniers poli-

tiques. Face à la pression de l'opinion publique comorienne et internationale, Ahmed Abdallah promet que les prisonniers seront jugés.

Le procès a eu lieu du lundi 4 au jeudi 7 novembre 1985.

La répression a frappé

Voici les informations communiquées par l'ASEC (Association des stagiaires et étudiants comoriens) à ce sujet.

Il paraît que le procès est essentiellement politique. Une évidence dont témoignent autant de faits et que justifient les réactions qui ont condamné ce procès comme étant une mascarade.

1. L'ampleur de ce dit procès : en effet, c'est la première fois dans l'histoire récente de notre pays qu'un nombre aussi important d'inculpés ont été déférés devant un tribunal. 68 personnes exactement dont 52 civils et 16 militaires.

2. Des peines sévères : pour la première fois aussi dans l'histoire des Comores, des condamnations à perpétuité aux travaux forcés ont été prononcées. Elles concernent 17 personnes, dont 16 soldats de la Garde Présidentielle et le Secrétaire politique du Front Démocratique Moustoifa Said Cheikh.

On note aussi 9 condamnations par contumace de 10 à 15 ans.

3. Un procès arbitraire et expéditif : les irrégularités juridiques n'ont pas commencé au cours du procès, mais bien avant. Il reste qu'elles se sont poursuivies et amplifiées.

D'abord, la Cour Criminelle chargée du procès n'a été désignée que quelques jours avant la tenue de celui-ci. Le projet de loi qui a institué cette Cour date de mi-octobre, c'est-à-dire 7 mois après les inculpations. Or tout le monde sait que les lois ne sont pas rétroactives.

Ensuite le Tribunal a 4 jours seulement - du 4 au 8 de ce mois - pour déterminer le sort de 77 personnes. Alors que les accusés n'ont pas été autorisés à se faire assister par un avocat de leur choix, le jury a déclaré ce procès sans appel.

Si la pression de l'opinion nationale et internationale a conduit les autorités de Moroni à écarter la peine de mort, il n'en reste pas moins visible qu'Ahmed Abdallah a frappé durement le Front Démocratique.

Aujourd'hui encore, le couvre-feu établi une semaine avant le procès persiste, et les arrestations continuent. Cependant, la résistance s'organise.

- des graffitis ont été tracés dans l'enceinte même du palais de justice ;

- des tracts dénonçant les mercenaires sont diffusés la nuit ;

- le journal « Ushu » (Le Réveil) a déjà fait paraître clandestinement deux numéros dénonçant la répression.

PAYS BASQUE :

Lutte anti-terroriste ? Droit d'asile ?

Après Bokassa, Duvalier, en hôte de luxe, bien protégé par la police. L'Etat français protège un tyranneau francophone en exil. Il ne protège pas, par contre, les Basques du sud en exil, comme en témoigne le tableau ci-dessous des attentats du GAL.

Villes	REFUGIES	
	Tués	Blessés
Bayonne	6	9
Biarritz	2	1
S-Jean-de-Luz	2	3
Ciboure		
Hendaye	2	1
Biriatou		
St-Jean-Pied-de-Port	2	1
Arrossa		
Mauléon	1	
Total :	15	15

Décisions du gouvernement français

	DEPORTES
Togo	4
Cap Vert	5
Rép. Dominicaine	1
Panama	6
Cuba	7
Equateur	2
Vénézuéla	8
Total :	33

Disparitions : 2 à Bayonne.

Extraditions : 3. Deux acquittés. Ceci remet en question la politique d'extradition du gouvernement français. L'un d'entre eux est revenu demander l'asile politique et il a été reconduit à la frontière, le caractère de demandeur d'asile lui a été refusé.

Assignations à résidence : 56 (dont un sera expulsé prochainement).

Interdictions de séjour dans les 9 départements du grand Sud-Ouest, en Bretagne et en Basse-Normandie : 70.

Les deux qui sont en Equateur ont été torturés par des policiers espagnols avec l'aide des autorités équatoriennes.

Rédigé avant l'attentat du « Batxoki ».



le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2^e trimestre 1986.

raires concevant la vie comme périlleuse et aléatoire. Cela ressemble au « vivre dangereusement » de Mussolini ! L'auteur du panégyrique oppose à nouveau la conception celto-païenne de l'histoire à la conception judéo-chrétienne. On lit encore : « le sentiment tragique de l'histoire a poussé Olier Mordrel à l'action ». Mordrel à l'appui, l'auteur invoque la joie de « l'activisme tragique », « le futurisme constant », thèmes constants de l'extrême-droite dès avant 1914, avec l'éloge du « fier guerrier ». La démarche peut séduire, dans la crise actuelle des valeurs. Le petit décriptage que nous venons d'opérer, comme cela a déjà été fait dans le P.B. pour les premiers numéros de la revue Artus, doit aider à rester vigilants à un moment où le souvenir de la dernière guerre s'estompant, nombre de thèmes d'extrême-droite reviennent à la surface, même dans la bouche de nouveaux dirigeants de l'Etat français.

Réponse à de prétendus défenseurs du peuple canaque

Vous nous avez adressé une circulaire en vue d'obtenir de l'argent. Cela a amené les réflexions suivantes :

1.) Il serait étonnant d'envisager de la part de l'UDB - défenseur de la vocation nationale du peuple breton - une attitude autre que celle de défendre le droit à l'existence du peuple canaque.

2.) Le peuple canaque a toujours eu l'appui politique de notre organisation.

3.) Il est impossible pour un Français (mot de la famille de « frank ») de reconnaître d'autres peuples que celui qu'il s'est fabriqué en assemblant petit à petit des territoires autour de l'Île-de-France. Cette expansion a permis la constitution d'un Empire dont les restes comprennent :

a) Les TOM-DOM.

b) Des espaces géographiques découpés selon les intérêts du colonialisme et dont l'indépendance est factice.

4.) Aucune définition claire du mot « peuple » ne figure dans vos écrits. Cette définition permettrait de comprendre ce qu'est un « peuple dominé » et un « peuple dominant ».

5.) Rien n'indique également que l'étouffement culturel est un moyen fondamental d'exploitation économique et sociale.

6.) Pas d'explication de la lutte du peuple canaque s'appuyant sur le respect de règles internationales qui régiraient les rapports entre les ethnies. Ce serait trop gênant pour leurs prétendus défenseurs.

7.) En effet, reconnaître le peuple canaque d'une façon rationnelle, c'est poser le même problème pour d'autres peuples niés à travers le monde. C'est mettre en cause le cadre géographique artificiel de l'Hexagone qui scinde des peuples en deux (exemple typique : l'Euskadi).

L'absence de règles à l'égard du peuple canaque permet de comprendre tout le sens de votre attitude restrictive. Elle a pour but :

a) De protéger votre condition revendiquée de « Français » avec sa signification impérialiste.

a) De retrouver, comme votre propre miroir, ce que vous appelez « la nation américaine », « la nation anglaise », « la nation espagnole », etc.

Votre impérialisme atteint son paroxysme dans le silence que vous vous

Les Assyro-Chaldéens

« France Arménie » a consacré un article intéressant au compte rendu d'une conférence de Joseph Yacoub, à l'institut kurde de Paris, sur le drame des Assyro-Chaldéens. Jean-Christophe Cassard en a extrait les passages suivants pour les lecteurs du PB-PV.

Les Assyro-Chaldéens sont les peuples dont l'origine antique dans ces régions comprises entre le Tigre et l'Euphrate (la Mésopotamie septentrionale pour les Assyriens avec comme capitale Ninive ; méridionale - Chaldée, Babylonie - pour les Chaldéens avec comme capitale Babylone) remonte au 3^e millénaire avant Jésus-Christ.

Après plus de 2.000 ans d'une histoire qui voit la naissance et le développement de la civilisation : invention de l'écriture, du droit... ces peuples ont subi l'invasion et la domination perse au VI^e siècle avant notre ère (prise de Babylone par Cyrus II) puis grecque (prise de Babylone par Alexandre Le Grand), au IV^e siècle avant Jésus-Christ. A l'avènement du christianisme, ils embrassent - comme leurs voisins arméniens au nord - la nouvelle religion et l'Eglise assyrienne (d'Orient) va étendre son influence, entre le IV^e et le XIII^e siècle, de l'Egypte à la Chine, avec plus de 60 millions de fidèles (réduits aujourd'hui à près de 2 millions). Au XIII^e siècle, les invasions mongoles stoppent le rayonnement de l'Eglise d'Orient et obligent une partie des Assyro-Chaldéens à se réfugier dans les montagnes du Kurdistan (tandis que d'autres iront en Irak, Syrie...). Ils sortiront du Kurdistan en plusieurs vagues, en particulier après les massacres subis en 1915-18 dans l'empire ottoman, qui sont considérés comme le premier génocide assyro-chaldéen du XX^e siècle et qui avait pour but d'éliminer ces Chrétiens parce que « inturquifiables », comme cela a été le cas pour les Arméniens. Durant ces années, ce peuple a subi les coups tant des troupes turques que des irréguliers kurdes.

Cependant, ils sont pleins d'espoir après la guerre, persuadés que Britanniques et Français - durant la guerre, pensant que l'heure de la libération du joug ottoman avait sonné, ils avaient participé à la guerre du côté des alliés dans le Caucase -, vont leur créer un foyer national sur leurs terres ancestrales

(ce qui était possible puisque la Grande-Bretagne occupait l'Irak). Mais dans le traité de Sévres (août 1920, article 62), ils n'obtiendront - selon les dispositions prises en matière de protection des minorités non musulmanes de Turquie - que garantie et protection dans le cadre d'un Kurdistan autonome mais non un Etat. Pourtant, dans le traité de Lausanne (juillet 1923), après un renversement politico-militaire opéré par Mustapha Kémal, il n'est plus question ni des Kurdes, ni des Assyro-Chaldéens, pas plus que des Arméniens.

A partir de 1924, ils errent comme réfugiés après avoir quitté en grand nombre les régions turques. Lors de l'indépendance de l'Irak, en 1932, où une part du peuple est installée, promesse leur est faite de les établir en unité ethnique homogène. Là encore déception et face à la situation rendue difficile, une partie va s'installer en Syrie en 1933, tandis que ceux restés en Irak subissent un 2^e « génocide » (entre 500 et 3.000 morts selon les sources) que les Irakiens appellent « les incidents ».

Durant la 2^e guerre mondiale, ils combattent dans les rangs de l'armée britannique qui, aussitôt la guerre terminée, oublie les promesses faites.

Aujourd'hui, il existe deux groupes distincts : les Chaldéens, environ un million, installés à 80 % en Irak, catholiques, dont le patriarche de Babylone rattaché à Rome est à Bagdad ; les Assyriens, environ 400.000, dont le 1/3 est au Moyen-Orient, le reste dispersé de par le monde jusqu'en Arménie soviétique, Etats-Unis, Australie... nestoriens (orthodoxes), avec une église indépendante dont le Patriarche est à Chicago.

Ce peuple sans Etat, exclu de la scène internationale, disséminé aux quatre coins du globe, essaie de préserver son identité ethnique, culturelle, linguistique (l'Araméen est une langue sémitique, celle parlée par Jésus) et réclame justice et protection.

Cette migration qui se continue arrive aussi en France, en particulier à Sarcelles, dans le nord de Paris ; où ils sont près de 1.000. La situation politique des Assyro-Chaldéens est à l'image de leur dispersion géographique comme de leur division religieuse. Il semblerait que les Chaldéens aient des positions modérées (n'est-ce pas dû à leur implantation majoritaire en Irak où leur libre expression est difficile ?) alors que les Assyriens montagnards auraient des positions plus nationalistes (ils ont participé d'une manière importante à la révolution kurde de 1961 à 1975). Cependant, hormis certains groupes diasporiques, leurs revendications sont de type culturel (langue, religion). En 1968, une Alliance Universelle Assyrienne s'est voulue, loin de toute obédience politique, unifier les Assyro-Chaldéens.

imposez **chez vous** en réussissant à ne pas faire coïncider l'existence du peuple canaque et l'existence de peuples formant l'Hexagone. Il en est ainsi pour la péninsule bretonne, de l'existence d'un peuple sur le plan historique, géographique, linguistique, culturel, économique. Cela crève les yeux si l'on veut bien se sortir du « lavage de cerveau » subi à l'école, au régime, dans les médias, dans les loisirs...

POBL VREIZH

Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn diembann,
gant Fanch Treger

Unnekvet rann :
Boudedeo Kerfravel

Ur c'harr-tan o chom a-sav e porzh Glizh-Arc'hant, un den a vent vray ha yaouank c'hoazh o tont er-maez diontan gant ur sonenskriver war e skoaz hag ur baner en e zorn, setu Gireg Aodigoù o tont da welout Goneri ar Sidaner hag e wreg Marianna ar Miliner, tud kozh Glizh-Arc'hant. Abaoe bloa-vezhioù 'zo e red Goneri evelse, eus an eil ti d'egile, da zastum diwar muzelloù ar vrezhonegerien ampart pezh a chom c'hoazh eus hol lennegezh dre gomz : gwerzioù, sonioù, kontadennoù, rimadelloù krenn-lavarioù hag all...

Tremen kant vloaz goude Fanch an Uhel hag a grogas gant an hevelep labour e Bro Dreger, e kreiz an hanv 1863, e foet Gireg Aodigoù ar vro eus an eil penn d'egile. Ne ra ket e enklaskoù war droad evel e genvroad brudet met gant ur c'harr-tan hag ouzhpenn ar c'harned hag ar c'hreion koad ez eus gantan ul luc'hskeudennerez da dennan poltrejoù hag ur sonenskriver da zastum evel e-barzh ur voest pinvidigezhioù sevenadurel ar bobl. Rak chom a ra c'hoazh tenzorioù e-touez pobl vreizh, tenzorioù kuzh alies, diaes da zizolein, diaes da zispakan dre ma 'z int bet disprizet ha sanket e don an envorioù pa 'zeo diwanet sevenadur « gaet ha toud » hon amzer, ur sevenadur savet er-maez ar vro ha skignet goude-se e pep lec'h, dre ar skol, ar skingomz hag ar skinwel. N'eo ket aes eta degas en dro war c'horre ur bed hantervouget abaoe keid-all. Nag a basianted a zo ezhom evit hen ober ! Pasianted ha tu. Ha gouiziegezh ivez, eveljust.

Dre ar prenestr he deus gwelet Marianna, Gireg Aodigoù oc'h erruout e-barzh ar porzh ha dont a ra da zigerin an nor dezhan.

• Tostait war-raok, Aotrou Aodigoù, ma mab bihan Jakez a zo ganeoc'h er skol en deus lâret din e oac'h e sell da zont d'hor gwelout, an tad kozh ha me.

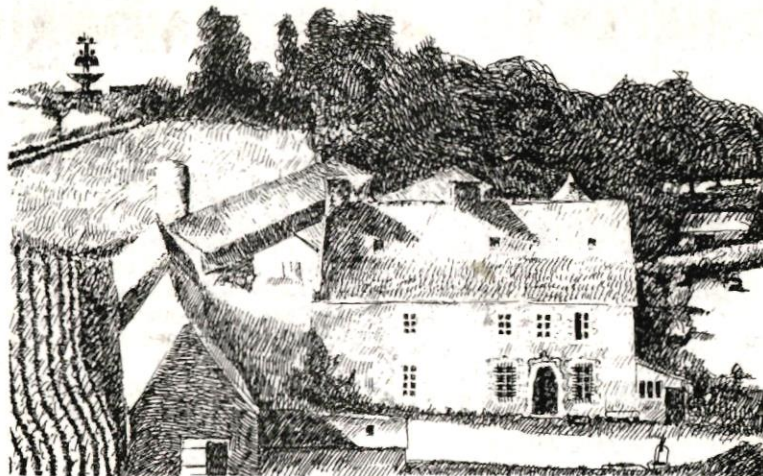
— Ya, komzet am boa dezhan eus se. N'abuzan ket ac'hanoc'h, geo ?

— O ! nann, eme Goneri, en e goazez e korn an oaled. Ni a zo o vevan diwar hol leve breman. N'eo ket amzer a vank deomp ».

Ha Gireg da dennan er-maez eus e baner ur pakad kafe mat evit ar vamm-gozh hag ur voutailhad gwin kozh evit an tad kozh. Ret eo gouzout tremen diouzh an dud neketa ?

— Memestra eme an hini gozh ne oa ket dleet deoc'h bezan kemeret frejoù evelse, aman ne vank mann ebet.

— Ba, evit ur wech...



— Petra 'po, ur bannac'h gwin pe ur bannac'h chistr ?

— Ur bannac'h chistr a zo mat. Ho mab bihan en deus lâret din e ouie'h gwerzioù.

— Gwerzioù ?

— Ya, kanaouennoù hir, hir.

— Ya goût a ouzon petra eo gwerzioù met erru eo fall ma memor abaoe keid-all n'am eus ket kanet. Gwechall e kanen « Son Jean-Louis Gwiader » war he hed met abaoe ez eus pell.

Breman ne vez ket kanet ken. Breman an dud n'ouzont nemet selaou ha c'hoazh pas ordinal. Ar re yaouank ne ganont ket ken. Lakaat ar post bihan en dro a-bouez-penn, sell aze pezh a reont. E-barzh an eureujoù n'eus nemet ar re erru war an oad o kanan. Ha pas alies e brezhoneg.

— Ho mab bihan a oar kanan e brezhoneg, koulskoude.

— Ya, ya, hennezh a blij an traoù-se dezhan met n'eus ket kalz eveltan, siwazh. An darn vrasan eus ar re yaouank eo sodet o fenn dezho gant muzik amerikan, « ar rock » a reont eus se. Bet on o welout anezho o tansal ur wech. Sonjal a rae din e oa brav. Met ne raent nemet hejan o c'hwen war al leurenn. Ma n'eo ket un drez !

— Ba ! eme Goneri, ret eo leuskel anezho da roulan o yaouankiz. N'eo ket pa vint kozh evelomp hon daou, Marianna...

— Ma, eme homan 'h an da ganan deoc'h « gwerz Jenovefa ar Boudier », ur ganaouenn gozh bet desket din gant ma mamm hag he devoa desket anezhi gant he mamm dezhi, ivez. Ya unan gozh, sur n'eo ket marteze.

• Jenovefa ar Boudier a Donkedeg 'Deus bet un davanjer seiz violet, He deus bet tavanjer ha kotilhon, Evit eureu jin Herve ar Jeldron

♦ ♦ ♦

Un devezh e lâr he mamm dezhi
Ma eureujit Herve ar Jeldron;
C'hwil ho po glac'har en ho kalon.

♦ ♦ ♦

Laro din-me drouk ha mad an neb a garo,
Da Herve ar Jeldron me en em eureujo.

♦ ♦ ♦

Tri devezh goude m'he devoa eureujet,
Herve ar Jeldron a zo kontristet.

♦ ♦ ♦

Jenovefa ar Boudier he deus dezhan lâret,
Kelou tri devezh a zo abaoe 'omp eureujet,
Me a gav ac'hanoc'h terrubl kontristet.

♦ ♦ ♦

Ma n'eo ket drol e vefen kontristet,
Ma eo gwir pezh a zo din-me lâret,

Lâret a zo din-me gant tri reno (?)
E oac'h dougerez abaoe pell 'zo.

♦ ♦ ♦

Jenovefa ar Boudier, pa devoa klevet,
'Devoa d'Herve ar Jeldron respontet,
Kaset ac'hanon, emezi, diouzhtu,
[Da brizon Kastell Tonkedeg
Ha dindan an amzer goude e welfet.

♦ ♦ ♦

Pa oa an amzer tremenet,
Herve ar Jeldron c'ha evit kerc'hat

[e bried

Ha p'ac'h eo erru evit he c'herc'hat,
Neuze, hi he deus dezhan lâret.

♦ ♦ ♦

Ganeoc'h d'ar gêr, sur me n'a n'in ket,
P'ac'h eus ac'hanon injust akuzet.
Ha ganeoc'h sur d'ar gêr me na n'in ket,
Kalz eo welloc'h din bezan krouget.

♦ ♦ ♦

Nag a-benn tri devezh goude ivez

A ! sac'het on.

— Nag a-benn tri devezh goude ivez...

Ale 'ta ! ankounac'haet 'm eus ar peurest,
abaoe keid-all, sonjit !

Goude e oa bet krouget met he c'horf ne oa ket bet posupl kas anezhan eus ar potans d'ar vered ken ma erruas an hini a oa bet tamallet dezhan e gaou bezan touellet anezhi, ur c'henderv dezhi, ur beleg 'm eus aon. Un istor drist, sur.

— Ya 'vat, eme Gireg.

— Biskoazh kemend-all ! Ne zeu ket da sonj din eus ar c'homzoù diwezhan.

— Ingal eo ! a-benn kentan tro, marteze.

— Ya, me skrido anezho war un tamm paper evel e teuint, vil pe vray.

— Ya, ya, grit evelse !

— Ale, tudou ! ur bannac'h kafe breman, eme Marianna en ur sevel.

— Ha c'hwil Goneri, n'ouzoc'h ket kanaouennoù ?

— O ! ma Doue, nann. Ur rimadell pe ur gontadenn bennak marteze met pas kanaouennoù.

— Arc'hanta, penaos e vez lâret aman « rouge-gorge » e brezhoneg ?

— Feiz, ar rujodenn ar vez graet diontan.

— Ar rujodenn, sell 'ta ! ha petra a vez lâret diwar he fenn ?

— O, evn al liorzher eo. Dalc'hmat e vez da heul al liorzher ha ma leusk heman ur benveg bennak, pal pe forc'h plantet en douar e kludo raktal an evn-man war an troad. ya, 'vat. Klevet

AFRIKA AR SU : CHENCHAMENTOU A VO ! Gant Milig Gerveur

Ar vicherourien gwenn, ha n'int ket holl binvidik evel ma vefed troet d'her c'hredin, a sell ouzh ar re zu evel ur c'hevezerezh war dachenn al labour. Ret eo enta d'ar c'houarnamant skoliata muioc'h mui ar re zu hag o stumman war ar micheriu teknek. Taolet e vez evezh nebeutoc'h nebeutan ouzh ar « Job Reservation » hag a zo he fal sanset mirout ouzh ar re zu da gaout labouriou zo. Kemer a reont doare-bevan ar re wenn ha nac'het e vez outo o gwirioù keodedel; nemet un nebeut re o tennan d'ar c'huzulioù-karter. Ar gwir o devez da votin e Bantoustanou ma 'z int ginidig anezho, en o « Homeland » eme ar c'houarnamant. Rankout a ra pep den du bezn ur « pass » ganto bepred evit testen-nin eus peseurt « Homeland » eman o tont.

Klask a ra ar c'houarnamant mirout ouzh ar re zu dont er-maez eus o « Homeland ». Ar « Flux Control » a reer eus an dra-se. Med penaos dont a-benn d'o derc'hel war o douarou pa n'eus ket labour enno ? Naonegezhioù ne lavaran ket ! Klask a ra ar c'houarnamant digrei-zennan. Sevel a ra labouradegoù war harzou ar Bantoustanou. 80 % an obe-rezh ijinerezhel Afrika ar Su a zo Johan-nesburg (46 % er gêr-se), er c'hKap, Durban ha Porzh-Elizabeth. Klask a ra ivez « skoazell » ar Bantoustanou da ziazezan ur vuhez stadel ha modern enno. Skoliataet e vez ar re yaouank e ban-toueg er c'hentan derez, en afrikaaneg hag e saozneg en eil derez. Klask a rper deskin al labour douar a-vremad d'ar saverien-chatal hengounel ha dre vras uhellaad o gounedigezh. Hogen, gant boazioù milvloaziek, n'eo ket ken aes-se kennebeut. N'eus forzh penaoz, ne vez ket graet trawalc'h ! Ar pep retan e vefe da gentan-penn adunvannin douarou ar Bantoustanou.

Ne vern ! Olakaad ma'z aje mat an traoù gant ar Bantoustanou ne vije ket diskoul-met kudennou-darempred a vez etre ar re

zu a hag ar re wenn e peurrest Afrika ar Su. Ma n'eo ket ar re wenn ar brasan niver neplec'h ennan.

An Indeziz

An Indezig a gomz meur a yezh eus o bro ginidik; nemet 14 % anezho a gomz saozneg. Bez ez eus en o zouez 70 % an Hindoued ha 22 % a vuzulmaned, ha 8 % a vouldist pe gristenien. An Hindoued hag ar b-Pakistaned en em glev mat a-walc'h e skoaz ar cheu a vez etre o c'henvroidi eus Bro Bakistan hag An Indez. Leuskel a reont muioc'h mui sistem ar c'hastou a-gostez evit lakaat sistem ar renkadoù sokial en e blas. 85 % anezho a zo o chom en Natal en-dro da z-Durban; ar re all a zo tro war dro Johannesburg.

E 1961 an hini eo nemetken e voe sellet outo evel Sudafrikaned da vat. En a-raok e oa bet klasket o lakaat da zistrein d'An Indez dre ginnig arc'hant dezho da skouer. Hogen, en aner ! Kalz a c'halloud o deus er c'henwerzh. E 1975 e oant 3 % eus ar boblañs a-bezh, ha derc'hel a raent 20 % eus ar c'henwerzh. Skolioù ha Skolioù Meur a zo dezho ivez. Deuet fall gant ar Zouloued int. E 1950 e voe un taol freuz kenetre an div gomuniezh a reas 100 den maro hag ouzhpenn 10.000 den gloazet. Freuz a zo bet c'hoaz kenetrezo e miz Gwengolo diwezhan.

E kichen an Indeziz ez eus da venegin ivez 50.000 Shinaad. O zadou kozh a oa bet digaset e Afrika ar Su da labourat e mengleziou aour eus An Transvaal. Breman o deus ur plas a-bouez ivez er c'henwerzh.

An Hironed

Evel m'emaomp o paouez gwellout e oa bet ganet an hironed gant meskaioù kenetre sklaved, Hottentoted ha tud gwenn ivez, da amzer kantvedoù kentan an trevadennadur. Setu perak eman an dorn vrasañ anezho (87 %) o vevan e Rannvro ar c'h-Kap. 80 % anezho a gomz afrikaaneg. Gouzanv a reont kriz dismi-gan o deus ar re wenn outo. Dreistholl pa sonjer o deus bevet a-viskoazh an div gomuniezh a-stroll an eil gant eben, tost an hevelep buhez enta. Ne c'hellont ket embann, evel ar v-Bantoued, e vijent perc'henned a-henvoaz war tammou douar Afrika ar Su. Ne c'hellont kavout frealz psikologel ebet kennebeut oc'h en em harpan, evel an Indeziz, ouzh un hengoun broadel.

Gant pouez ar relijion, ne veze ket brav bezan bet ganet, e tiegezhioù boerad, ur c'hrouadur livet e groc'henn betek re. Un dra dic'hlan e oa. Ur pec'hed bras !

E kichen an hironed ez eus da venegin ivez ar v-Maleziz hag a zo war dro 150.000 e Rannvro ar c'h-Kap (Musliman int); hag ivez ar c'h-Grikaed. Lava-rout a rin un nebeut linennou diwar Afrikaaned. Ouzhpenn kant vloaz araok trek bras ar v-Boered e oa aet kuit un nebeut a hironed diouzh ar c'h-kap evit diazezan un drevadenn dezho en tu all da harzou Rannvro ar c'h-Kap da neuze, war ribl dehou eus Ster Oranj. Bountet o doa bet ivez an Hottentoted da vont pelloc'h.

E pad ar XIXved kanved e rankjont chench plas meur a wech abalamour d'ar v-Bantoued pe d'an v-Boered deuet d'azstrola ganto diwezhatoc'h. E 1861, e tec'h daou vil anezho kuit adarre, tri c'hant karr ha 20.000 penn-chatal ganto; en o fenn pastored ouzh o ambroug daved douar an Diougan. Ha kavet o deus ? Ne gav ket din ! Emaint breman o vevan e gwalarn Rannvro ar c'h-Kap.

Ar re-wenn o klask sachan an Indeziz hag an Hironed war o zu

D'a vare m'edo reotennou an Apartheid oc'h en em ziazezan, e sonje da lod, e-diabarzh ar Strollad Broadelour Afrikaan, rein peb he zamm douar d'an div gomuniezh-se, evit m'en em ziorennjent evel broadou gwirion. Ar raktres-se a voe laosket a-gostez gant an dibleustrek-meurbet ma oa hel lakaad da dalvezout. Abaoe ugent vloaz e sonj muioc'h muid'ar re wenn lakaad an Indeziz hag an Hironed e-barzh ar jeu politikel, ha pa vije nemet evit mirout outo da vont e darempred gant ar re zu hag a zo o stourm tenn a-enep an Apartheid.

E 1964, eo bet krouet ar « South African Indian Council », hag e 1969 ar ch-« Coloured Representative Council ». An daou guzul-se, n'o deus galloud ebet. Anat deoc'h !

Poblañs Afrika ar Su (1982)

ar re wenn	4,7 M
an Hironed	2,7 M
an Indeziz	0,9 M
ar re zu	17,3 M
(en o zouez :	
Xhosaed	2,5 M
Zouloued	6 M
Sothoed	4,1 M
Torvanaed	1,4 M
Shangaaned	1 M
Hollad	25,6 M
(e milionou)	

E bloavezhioù 2000 : 50,8 M
(Tud du : 38 M ; tud gwenn : 6,8 M ; Hironed : 5 M ; Indeziz : 1 M)

E 1983, eo bet embannet ur Pennreiza-dur-Stad (consitution) nevez a zlefe digerin d'an Indeziz ha d'an Hironed doriou Dael ar re wenn. Hogen, evit kenskoasell-gant ar re zu e voe boikotet an dilanegou ganto.

Darempredoù a vez muioc'h mui etre pennou-stourm (chefs de lutte, leaders) an hironed, ha Indeziz, ha pennou-stourm ar re zu. Muioc'h a zarempredoù a vez gant in Hironed avat eget gantan Indeziz ; rak difizhians o deus int-i diouzh a re zu.

An Aozadurioù a-enep an Apartheid

Bez ez euz an A.N.C. (African National Congress) a zo bet krouet e 1912, ha lakaet er maez eus al lezenn e 1960 p'o doa divizet e izili ober gant ar feulster a-enep an Apartheid. E 1964 eo bet kondao-net Nelson Mandela, penn an A.N.C., d'an toullbac'h evit e vuhez-pad. E 1983 eo bet krouet an U.D.F. (United Democratic Front) Kaset he deus da benn meur a vanifestadeg evit dieubidigezh Nelson Mandela e-pad ar mizioù diwezhan. N'eo ket ur strollad politikele, med un aozadur bras ma kaver 7650 gevredigezh a-enep an Apartheid e-barzh.

m eus bet larede ivez e veze graet diontan « evn ar c'halvar ». Ya, pa oa bet staget hor Salver Jezuz Krist war ar groaz ha lakaet en dro d'e benn ur gurunenn spenn en doa klasket ar rujodenn lemel ar pikou eus tal hor Salver ha neuze e veras war he bruched un dakenn wad. Hag abaoe eo chomet ruz he jave hag hini holl laboused he ouenn.

- Sell aze un istor vrav eme Gireg.

- Ya, sur. Me a ouie ur bern traoù evelse gwechall met breman am eus ankounac'haet kalz anezho. Ma teu da sonj din eus unan bennak e larin deoc'h.

- Mat eo ! met n'eo ket awalc'h, poënt eo din mont d'ar gêr. Arabat din chom da abuzin ac'hanoc'h.

- O ! n'abuzit ket ac'hanomp. Amzer hon eus, ha berroc'h e vez klavet an amzer oc'h ober un tamm kaozeadenn, evelse, eme an hini gozh.

- Dont a rin en dro ur wech all.

- Ya, ya, pa garfet, ni a vez ordinal er gêr.

- Bennozh doue deoc'h ha kenavo ar c'h'entan, neuze.

- Ya, kenavo deoc'h ha gwellan gourc'hemennou du-se !

(Da vezan kendalc'het)

Rol an ilizou, nemet ilizou an Afrikaane-red, a zo a-bouez bras ivez er stourm a-enep an Aparteith. Desmont Tutu, brudet kenan o vezan m'eman o paouez resevin Priz Nobel evit ar Peoc'h ar bloaz-man, a zo pastor en iliz Anglikan.

Albert Luthili, Priz Nobel ar Peoc'h 1970, a zo pastor en iliz Metodist. Ar re wenn a orin breizhveurad a zo bet a-viskoazh degemerusoc'h e-kenver ar re zu. Setu perak ez int stank en o ilizou hag ez eont kentoc'h war zu ar saozneg eget war zu an afrikaaneg. Niveruso'ch niverusan eo ar re wenn o vezan a-enep an Aparteith ivez: mar ne vez ket dre garantez ouz ar re zu ez eo d'an nebeutan peogwir e komprenont mat tre ne c'hello ket an traou padout evel-se pell.

Pennou an embregerezhioù etrevroadel o deus komprenet ivez ar risk bras a zo gant ar re wenn da goll pep tra. E kenver an dra-se ez eo skouerieus keja-denn zo bet e miz Gwengolo diwezhan etre Gavin Relly, Prezidant Kenembregezh (Trust) Mengleuziad Saoz-Amerikan galloudus kenan, ha penn an A.N.C. en harlu e Zambia.

Chenhamantou politikel bras a vo. Anez-se ez eo sur e vo gwenn ar gwad aben nebeut...

OALED DIWAN TREGLOU

Vakansou evit bugale

Kinnig a reomp ar bloaz-man d'ar familhou daou gamp-hanv evit ar vugale degemeret evel kreizennou vakansou gant « Jeunesse et Sports ».

Digor eo ar c'hampou-se d'an holl vugale hag a zo gouest da gaozeal pe d'an nebeutan da gompren brezhoneg.

Lojet e vint en Oaled e kambreier tri pe bevar gwele.

Pemp animatour ganto ar BAFA pe oc'h heulian ar stummadur-se a vo oc'h ober war o zro.

Kamp kentan: (3 sizhunvezh): d'an 29 a viz Even betek an 19 a viz Gouere; prix: 2.200 lur en holl, bugale etre 6-12 vloaz.

Eil kamp: (9 devezh), d'ar 1 betek an 9 a viz Eost; prix: 1.000 lur en holl, bugale etre 6-9 bloaz.

Petra vo graet ?

Diouzh ar mintin; stalioù-labour: c'hoariva, embregerezh korf, liverezh, labourdorn.

Diouzh an endervezh: c'hoariou en diavaez: pourmenadennoù, sportoù (kouronkan, bageal, mont war bone).

Diouzh an noz: beilhadegoù: c'hoariou ha kanaouennoù.

O vezan ma n'eus nemet 25 plas, evit pep kamp, kasit en-dro ar follenn enskrivan

aman dindan, an abretan ar gwellan, da Oaled Diwan Trégionou, 29214 Lanniliz, agevret gant ur chekenn rakpaemant a 300 lur.

Diskleriadurioù: Oaled Diwan, Pgz: 98.04.07.04.

Priz AN HERE 1987

Aet eo priz An Here 1986 gant Garmenig Ihuellou evit he romant evit ar grennarded « Argantael hag ar spes ».

Embannet eo bet al levr gant An Here e stumm ul levr-godell en dastumad nevez « Levrioù Skol al Louarn ». Ar skeudenn liv a zo war ar golo hag ar re wenn ha du a zo en diabarzh a zo diwar-zorn Denez Prigent.

Adlakaat a ra An Here ur genstrivadeg all evit 1987. Kas a reomp da sonje vez priziet skridoù evit ar grennarded, war-dro 100 pajennad skriverezh dezho. Embannet e vo an oberenn wellan er memes dastumad ha roet e vo ur prof a 1.000 lur d'ar skrivagner(ez). Ar skridoù a zo da vezan kaset d'An Here a-raok dibenn Kerzu 86.

PERMANENCE DE LA LANGUE BRETONNE

C'est le titre d'un important recueil d'articles tournant autour des « difficiles problèmes de la langue » et des répercussions que provoque son déclin sur le psychisme individuel et collectif d'un peuple. Ce travail est dû à l'initiative du groupe d'ethnopsychiatrie bretonne impulsé par le Dr Philippe Carrer, qui a consacré un récent ouvrage au « Matriarcat psychologique des Bretons ». Il est préfacé par Albert Memmi, l'auteur du magistral « Portrait du Colonisé » qui, voici trente ans, a marqué d'une façon si indélébile toute une génération de militants bretons.

On trouvera dans ces pages la contribution des psychologues et psychiatres bretons, fruit de leur expérience et de leurs réflexions à partir de la perte relative de leur langue, au contact d'une langue dominante. On notera particulièrement l'étude approfondie et documentée du Dr Daumer, sur l'ingestion d'alcool, dont les Bretons, comme chacun sait, sont les recordmen mondiaux. Cette étude porte sur le phénomène de la Piste, ces curieuses beuveries collectives, apparemment spécifiques aux Bretons, et par laquelle, selon l'hypothèse avancée par l'auteur, ils cherchent à combler le vide laissé dans leur âme par la perte de la langue et le traumatisme de la déculturation. Celui-ci se trouve être momentanément exorcisé et commémoré par la fusion dionysiaque que procure l'ivresse. La piste agirait comme un « mécanisme de substitution » permettant au groupe de

retrouver son identité perdue grâce à ces moments intenses affectifs (bien que parfois conflictuels) de la communion éthylque. Cette génération qui n'aurait assimilé qu'un français scolaire et fossilisé compenserait par ces libations collectives son habituelle impuissance à communiquer.

Cette étude foisonnante fourmille de vues originales et riches. Mais il n'est pas facile au lecteur attentif de démêler tous les fils d'un discours dense et échevelé. Peut-être eût-il fallu faire preuve de davantage de didactisme et éviter certaines variations sophistiquées dans le droit fil de la verbeuse « Revue de psychanalyse ». Certains propos auraient également gagné à être étayés par quelques analyses nourries. Notamment sur le déficit culturel que représente la régression de la langue bretonne, problème auquel tout pédagogue est confronté. A ce sujet on peut mentionner le livre de Burguière intitulé « Les Bretons de Plozevet » qui, il y a longtemps déjà, attirait notre attention sur la raideur et le caractère purement instrumental du français parlé par la majeure partie de la population. « En abandonnant le breton, les habitants de Plozevet, déclarait-il, semblent avoir renoncé au plaisir du verbe, à un usage esthétique de la langue, bref au tempérament littéraire ».

F. KERRAIN

ST MALO . 18 MAI 86
4^{EME} CONCOURS
DE MUSIQUE BRETONNE
FEST-NOZ
EXPOS



 **peintre en lettres**
48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

« Au Gai Tic-Tac »
31 av. de la Gare - **QUIMPER**
Tél. 98.90.31.24
12 r. Pasteur - **ROSPORDEN**
Tél. 98.59.21.42
1 r. des Forges - **PONTIVY**
Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz
Toute l'orfèvrerie
Nos articles en Or à des prix très compétitifs
ATELIERS DE REPARATIONS

 **Bat - Crêperie**
« CHEZ TOM »
18, rue Notre-Dame
29200 LESNEVEN
Tél. : (98) 83.15.14

« Pâques 1916, la révolution irlandaise »

Un numéro hors série de la revue « D.S. »

Dalc'homp-Sonj, la revue historique bretonne dont nous avons parlé à plusieurs reprises, poursuit sa progression. Un remarquable numéro spécial de 66 pages vient de paraître à l'occasion du 70^e anniversaire de la révolution irlandaise de 1916. Il a été fait appel à une dizaine d'historiens irlandais de valeur pour évoquer les événements tragiques de Pâques 1916 et leur contexte. L'Irlande en 1913, la république irlandaise et son échec (1916-1923), la bataille de Dublin et son échec, l'attitude des populations de l'Ulster font l'objet de bonnes synthèses. James Connolly, et surtout Patrick Pearse sont bien présentés. Des Bretons sont invités à livrer leurs réflexions sur ces événements de 1916, sur leur échec militaire et leurs retombées. (Roger Faligot, Alan Heussaff).

Une iconographie excellente présente en 1^{re} page une toile des années 20, en nous restituant une part de l'atmosphère de l'époque. Près de 75 documents illustrent la revue, que l'on peut avantageusement comparer à des revues professionnelles historiques comme « l'Histoire ». Ce numéro spécial complète utilement « l'Irlande » de Jean Guiffan. (Le numéro, 45 F, Dalc'homp Sonj, 36 rue E. Zola, 56100 Lorient).

Librairie du Marchallac'h

Librairie bretonne
pour adultes et enfants

21 rue Cie Barbé
22300 LANNION
Tél. 96.46.40.99



Dalc'homp sonj n° 15

Le numéro « ordinaire » de printemps de la revue nous offre une livraison à nouveau intéressante. Un article intéressant de Jean Kerhervé — qui vient de soutenir sa thèse sur les finances du Duché de Bretagne au Moyen-Âge — sur Pierre Landais, sa carrière administrative, ses méthodes de gestion financière. On s'étonnera de trouver, en cette fin du Moyen-Âge, autant de compétences techniques, une gestion aussi efficace (et parfois dénuée de scrupules). Il laissait une organisation financière presque moderne. La femme bretonne, un médecin face aux épidémies au XVIII^e siècle, une étude sur une chanson populaire (Bosenn Eliant) dont B. Rouz démontre la véracité, l'évocation d'un sculpteur breton en Andalousie. Une belle présentation pour cette revue de 42 pages qui ne coûte que 15 F. (L'abonnement, 55 F.).

THEATRE : Sacré Tanguy Bihan

Quatre comédiens professionnels, une douzaine d'amateurs, viennent de présenter à Saint-Jean-du-Doigt, patrie de Tanguy Prigent, une pièce consacrée à la fois à un homme, un canton, une société paysanne que l'on voit évoluer. Ceci à l'occasion du 40^e anniversaire du statut du fermage, préparé en 1946 par ce ministre de gauche breton.

On passe d'une vente aux enchères publiques d'une ferme en faillite en 1986 à une ferme de 1932, où le propriétaire apprend aux fermiers qu'il vend la ferme. Puis, la crise s'aggrave, les ventes-saisies se multiplient, suscitant la réaction corporatiste d'extrême droite de Dorgères, et la naissance d'une organisation syndicale démocratique autour de Tanguy.

La pièce tient la route. Elle tient même en haleine, bien soutenue par le jeu de Goulc'han Kervella, plus Tanguy Prigent que nature (!), Mari Kermarrec, Naïg



Tanguy Prigent, ancien ministre.

Rozmor et Claude Bonnard (qui joue le rôle de Dorgères). Les « amateurs » ne déparent pas, comme Jean Le Hir, Lucien Le Borgne... et Jean Boutouiller (1). La mise en scène de Joël Cudennec, qui a du métier, marque par sa simplicité, sa vérité, sa sobriété.

La vente-saisie, les rapports chaleureux entre paysans, la prise de conscience des injustices, l'engagement syndical, tout cela sonne vrai. Et la liesse qui termine la pièce, à la victoire électorale

VIENT DE PARAÎTRE

Al Liamm n° 234

Le sommaire du n° 234 de la revue culturelle bretonne Al Liamm présente au public un « menu » particulièrement copieux : trois poèmes très différents, modernes et aux thèmes bien insérés dans les préoccupations actuelles. On les doit à Gwendal Denez, Pier Diolier et Jean-Yves Mouton. On peut y joindre un récit en prose poétique de Franseza Kervendal : Razarc'h, fortement inspiré par le sentiment de la nature associé à la mémoire de Laënnec. Dan ar Wern, une brève nouvelle fort bien écrite. Une traduction due à Joël Donnat, d'après un texte publié en français par Raoul Gamont, dans la collection « futurs au présent » (éditions Denoël), provoque une tension qui traduit la forte inquiétude que peut nous causer la progressive robotisation du monde moderne. Ronan Huon signale combien pose de problèmes la recherche de manuscrits inédits, ici le texte d'un roman de Roparz Hemon « ar plac'h, sioul he c'halon ». Yann Mikael et Yann Desbordes nous livrent les fruits de recherches sémantiques et grammaticales pendant que J. Abherve-Gwegen poursuit son compte rendu d'un voyage au Portugal. Des précisions sur la géopolitique de ce pays aident à en mieux comprendre les récents résultats électoraux. Franck Choquet complète ses intéressants commentaires de films récents. Recensions de livres nouveaux, mots croisés, et notes nombreuses complètent cette livraison. On peut relever dans les notes le bilan 1985 qui voit une nette réduction du déficit. Constatation réconfortante qui doit inciter à une renforcement du militantisme afin de faire progresser le nombre des abonnements, seule source de financement avec la vente des numéros parus. Un dynamisme accru doit permettre de progresser dans la constitution d'un patrimoine culturel moderne en langue bretonne.

(130 F par an, 20 F le numéro, chez P. Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo). Certain rédacteur de la revue s'étonne que le P.B. soit plus mince qu'autrefois. Il est pourtant bien placé pour savoir que c'est pour des raisons financières et que l'équipe de rédaction a veillé à ce que le contenu (en texte) ne soit réduit que de 8 %.

Laboused ar maeziou

Traduit en breton par Tudual Huon et Padrig an Habask ; ouvrage cartonné et illustré de 20 planches en couleur, aux éditions Al Lanv, 56 F.

Ouvrage de deux gallois : Islwyn Williams et E.V. Breeze Jones, ce petit livre a été traduit et parfois adapté à notre usage par : Tudual Huon et Padrig an Habask, poursuivant ainsi l'édition en notre langue de toute une série d'ouvrages de haute qualité artistique et technique sur les oiseaux.

de Tanguy Prigent en 36, semble partagée par la salle. C'est un spectacle et pas une pièce politique, ce qui permet un rythme enlevé. Lanmeur, Morlaix et divers festivals vont accueillir la pièce, sans doute le Québec également !

Y.Q.

(1) Un jeu sans emphase qui tranche avec le ton des pièces jouées par bien des troupes parisiennes.



DISQUES

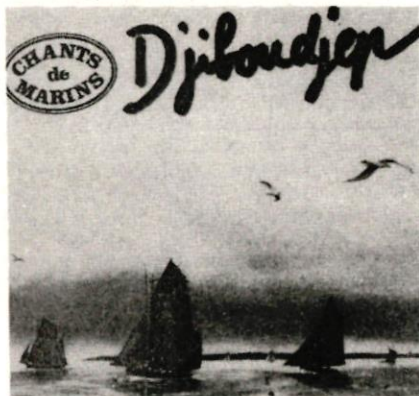
SE LAOVI

Djiboudjep, « Chants de Marins » (Es-calibur BUR 816, diffusion Breizh).

Toujours présents sur les scènes de Bretagne et d'ailleurs, les Djiboudjep n'avaient pas enregistré d'album depuis bien longtemps. Ce long silence discographique est enfin brisé avec la sortie de leur troisième 33 tours de « Chants de Marins ».

Depuis sa création, Djiboudjep a subi de nombreuses et profondes transformations, mais le pilier du groupe, Mikaël Yaouank, est toujours là, et bien là. Sa voix « rocailleuse » est particulièrement adaptée aux chansons du temps de la marine à voile : l'ambiance est assurée, l'accordéon vous déchire l'âme et le cœur, il ne manque plus que les embruns et le hurlement du vent dans les voiles. Ecoutez-moi ça un soir de tempête, vous m'en donnerez des nouvelles !

Djiboudjep aujourd'hui c'est, outre Mikaël Yaouank, déjà nommé, Patrick Le Garrec (chant, guitare, bodhran), lui aussi un ancien du groupe, et Gilles Beuzet (chant, accordéon), le p'tit novice. Pour cet enregistrement, ils ont été rejoints par



Serge Danet (guitare basse) et Joël Bouquet (piano, synthétiseur), qui signe également les arrangements.

Au programme de ce troisième album, de nombreuses créations originales du Grouillon Michel Tonnerre, lui-même ancien marin et qui connaît donc bien son sujet. Citons notamment une très belle chanson « Oh di ho ! », qui raconte un voyage tragique : c'est sûr, la vie de marin n'est pas drôle tous les jours et les capitaines sont souvent des salauds ! Heureusement, il y a le repos du matelot, « les filles de New-York City » qui, paraît-il, sont les plus belles. Bien entendu, nous laissons à l'auteur l'entière responsabilité de ces propos...

Le Djiboudjep ont aussi beaucoup puisé dans le répertoire traditionnel américain. Un peu trop, peut-être : il n'est pas sûr que l'enregistrement d'une nouvelle version de « Santiana » s'imposait réellement.

Signalons enfin la très belle pochette signée Loïc Tréhin. En voici un avant-goût, mais vous verrez, en couleur c'est encore mieux...

« Vent d'Ouest, le chant d'un monde » (Arion, ARN 34776).

Les Djiboudjep nous invite à parcourir le monde, mais c'est plutôt un voyage intérieur, une quête initiatique, thème cher à la tradition celtique, que nous proposent Jean-Yves Bosseur et Kenneth White, les deux co-auteurs de « Vent d'Ouest, le chant d'un monde ».

A l'origine donc, il s'agit d'une création musicale commandée à Jean-Yves Bosseur, maître de recherche au CNRS et compositeur, par le Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc.

La démarche de J.Y. Bosseur a consisté à faire s'entrecroiser, se rencontrer, voire se confronter des formes musicales, des ensembles musicaux, des instruments d'origines variés et de genres différents : comptines en langue bretonne, jeux vocaux de groupe, musiques traditionnelles ou classiques, jazz et variations autour de ces thèmes musicaux, musiques traditionnelles transmises oralement... instruments traditionnels (bombarde, biniou, veuze) ou classiques... chorales, orchestres, bagadou...

Le moindre des mérites de cette démarche n'est pas de sortir les instruments et les thèmes traditionnels du ghetto où certains voudraient les maintenir. De nombreuses écoles de musique de Bretagne devraient s'en inspirer. D'autres ont déjà fait ce travail, objectera-t-on. C'est vrai et heureusement. Mais les pesanteurs, les préjugés et le mépris font qu'il doit être sans cesse recommencé.

Pour réussir son projet, Jean-Yves Bosseur n'a pas lésiné sur les moyens. Pour les textes, il a fait appel à Kenneth White, poète écossais bien connu en Bretagne, où il s'est installé, « fils de Rimbaud et de Kerouac », qui a puisé dans la poésie populaire bretonne, de La Villemarqué à Luzel, en passant par Lœiz ar Floc'h.

Quant au générique, le moins qu'on puisse dire est qu'il a de l'allure. Jugez-en : Jean Baron à la bombarde et Michel Ghesquière à l'orgue, Jean-François Quémener et son compère en festou-noz, Marcel Guillou, pour le chant, Youna Trevien, « une voix... », le Big Band briochin, le Chœur Pro Musica, l'Ensemble Instrumental Monteverdi, le Quatuor Fourmeau, l'Ecole nationale de musique de Saint-Brieuc... Excusez du peu !

Ont également participé à la réalisation de l'œuvre, les enfants de l'école de la Providence, du CES Le Braz et de l'école Diwan de Saint-Brieuc : l'unicité du système éducatif enfin réalisée ! Et en Bretagne qui plus est !!

Remercions la maison de disques Arion – qui a déjà beaucoup « donné » pour la musique traditionnelle – pour cet enregistrement dont la qualité est à la mesure de l'intérêt qu'il ne doit pas manquer de susciter. Remercions également l'Institut culturel de Bretagne, qui patronne l'opération et laissons la conclusion à Kenneth White : « Dans cette œuvre, nous avons cherché à articuler un monde perdu depuis longtemps, enfoui sous la caricature, embrouillé, embroussaillé (...) Ni passéiste, ni moderniste. Un champ d'énergies vives, une route ouverte, un espace océanique où respirer.

Hommages à Paul Le Flem et à Guy Ropartz

Deux disques consacrés à deux grands compositeurs bretons, aujourd'hui tous les deux décédés, sortent simultanément.

Le premier, un compact-disc, disque hommage à Paul Le Flem, sort chez Cybelia. Sur ce disque, on retrouvera quatre pièces pour piano « Par Landes », « Par grèves », « Avril », et « Vieux Calvaires » et le quintette pour quatuor à cordes.

Le second sort chez Emi-La Voix de son Maître. Il s'agit d'un album consacré à la quatrième symphonie de Guy Ropartz.

Patrick Ewen, « Kanaouennou ewid ar vugale » (Skol Vreizh-Skol Uhel ar Vro).

Depuis « Ker Is » (superbe !), Patrick Ewen n'a pas enregistré de nouveau 33 tours et c'est bien dommage. Sa pipe, sa barbe et bien sûr (et surtout) sa voix rauque laissent un grand vide dans le paysage musical breton. Espérons qu'on lui donne très bientôt les moyens de sortir un nouveau disque.

En attendant, et cela nous permet de patienter un peu, réjouissons-nous du 45 tours que nous offrent les éditions Skol Vreizh. Sur ce disque, Patrick Ewen accompagné des Bleizi-Ruz (mar plij !) chante « ewid ar vugale » mais aussi pour les grandes personnes, la chanson de l'aire neuve (« Son al leur newez ») et surtout la très belle « Marc'harid al leur-gê », sorcière renommée des Monts d'Arrée.

Pierre MORVAN

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TEL : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

aman' vez komzet Brezhoneg

Emglev Bro an Oriant

Emglev Bro an Oriant, entente culturelle regroupant 10 associations culturelles bretonnes du Pays de Lorient, lance un **recensement** des commerces et lieux publics où il est possible de parler breton.

Dans ce but, une enquête va être menée auprès des commerçants, administrations, etc. Emglev Bro an Oriant a édité un autocollant Aman' vez komzet brezhoneg (Ici, on parle breton) qui sera distribué gratuitement dans les commerces et autres lieux bretonnants. Une opération de ce genre avait été menée il y

a une dizaine d'années - avec succès - dans le Trégor.

A la fin de cette enquête, un petit guide sera publié regroupant l'ensemble des adresses de commerces, cafés, restaurants, etc. bretonnants sur le Pays de Lorient.

Les personnes intéressées désirant prendre part à cette enquête et/ou se procurer l'autocollant peuvent dès à présent prendre contact avec Emglev Bro an Oriant, soit en écrivant au 1 impasse François Le Levé, 56100 Lorient, soit en téléphonant au (97.83.66.26).

BARAKA : l'hebdo de toutes les couleurs

Depuis le 13 mars, le groupe de « sans frontières » vient de lancer un nouvel hebdomadaire. Il vise le public des banlieues, des jeunes, immigrés ou non, des gens qui, jusqu'à présent, lisaient peu. D'où l'alternance de pages de textes et de grandes photos. Et des informations nombreuses, dans des domaines variés. Le magazine se veut multiculturel. On y laisse s'exprimer « des beurs », des « blacks » et de ces jeunes « qui ne sont pas seulement des Français comme il était d'usage de l'être jusque-là ». L'édito du numéro 1 précise : « Un hebdomadaire de cette nouvelle citoyenneté qui est en train de naître ». La rencontre se fera-t-elle avec ceux qui,

dans l'hexagone, Occitans, Basques, Bretons, Corses, ne sont pas seulement de « Français comme les autres ». 16 F le numéro de 66 pages, 3 rue Colonel Moll, 75007 Paris.



Grand dictionnaire breton/français du dialecte de Vannes

de G.L. Guilloux, 1^{re} partie, aux éditions Hor Yezh, 50 F.

On sait que jusqu'à la dernière guerre, la langue bretonne était écrite sous deux formes, l'une, le K.L.T. représentant une sorte de compromis entre les trois dialectes de la Cornouaille (Kerne), du Léon et du Trégor ; l'autre, le vannetais correspondant au dialecte breton du sud, d'une grande originalité.

L'étude de la littérature vannetaise va devenir possible en profondeur, grâce au travail de bédiction réalisé par un vieil homme à la fin de son existence, Louis Guilloux, de Melrand, dans le canton de Pontivy, qui nous le lègue comme un héritage :

Près de 30.000 mots ou expressions recueillis dans divers lexiques ou dictionnaires existants, par l'étude systématique d'ouvrages vannetais ou entendus par l'auteur au cours de son enfance bretonnante.

Conférence

Samedi 24 mai, à 14 h, centre Savidan, à Lannion, conférence de l'ARSSAT sur l'inventaire mégalithes et mottes féodales, par M. Leroux, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne.

BD bretonne

Un nouvel album de « Keit vimp Beo », signé Laurent Escudie et Yann-Fanch Jacq. Comme « Tenzor an enezenn », c'est une création destinée aux enfants et adolescents, et écrite dans un breton accessible. Il s'agit d'une petite aventure policière, un groupe d'enfants qui découvre un repaire de contrebandiers et qui mène l'enquête, la police ne les croyant pas. Le dessin restitue bien les paysages bretons et l'histoire est prenante à souhait. (36 F, KVB, foyer des jeunes, 29112 Briec).

PB SERVICE

Camps d'été pour préadolescents

Oaled Diwan organise cette année pour des préadolescents, un camp d'été de 9 jours.

Ce séjour s'adresse aux jeunes de 10 à 14 ans, capables de parler le breton ou du moins de bien le comprendre.

L'accent sera mis particulièrement sur les activités de plein air (voile, équitation, randonnées pédestres ou à vélo) ainsi que sur la découverte du milieu (le pays des Abers) au travers de balades, d'enquêtes et de grands jeux.

Divers ateliers seront également proposés aux participants (photo, chant, danse, théâtre) permettant ainsi à chacun d'approfondir sa connaissance de la culture bretonne.

Les participants seront logés à Oaled Diwan, en chambre de 2 à 3 lits.

Le camp débutera le 1^{er} août, à 10 h, pour s'achever le 9 août vers 15 h.

Prix : 1.350 F, tout compris.

Renseignements complémentaires : Oaled Diwan, tél. 98.04.07.04.

Centre de vacances bilingue pour 6/12 ans

Comme les années précédentes, Ar Falz organise cet été son centre de vacances. Le séjour aura lieu à Spézet (Finistère), du 1^{er} au 24 août 1986.

Les enfants seront encadrés par un personnel entièrement bretonnant qui les amènera à faire usage de la langue le plus fréquemment possible. L'apprentissage du breton se fera progressivement au cours des divers moments de la journée : lors de la toilette, à table, au cours des jeux et des activités manuelles, pendant les veillées et les promenades, etc.

Les activités ayant trait à la civilisation bretonne tiendront une grande place : jeux bretons (bazz-dotu, c'hoari-kraon, c'hoari-stouv...), technique des motifs celtiques, danses bretonnes.

Le centre est agréé par la Jeunesse et les Sports ; les parents peuvent donc bénéficier des bons de vacances.

Prix du séjour : 2.150 F (tout compris).

Pour tous renseignements, s'adresser à : Sekretourva Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, tél. 98.62.17.20.

Cours intensif de breton

Dans le cadre de l'Université d'été qui précède immédiatement le Festival international des cornemuses à Lorient, un cours intensif de breton se déroulera, comme chaque année, du lundi 4 août au samedi 9 août 1986, à l'Institut Consulaire, 6 rue de Kerguelen, Lorient.

Ce cours se déroule selon la technique du « crash-course » mise au point à l'Université de Haute-Bretagne, et est placé sous la direction pédagogique de Per Denez.

Pour inscription et renseignements, s'adresser à M. Floch (cours de breton), Institut Consulaire, 6 rue de Kerguelen, 56100 Lorient, tél. 97.64.37.80.

Concours interceltique de chorales en juillet

Le Centre breton d'art populaire de Brest organise le 19 juillet, à Quimper, en prélude du Festival de Cornouaille, un concours interceltique de chorales. Cette journée est placée sous le patronage du conseil général du Finistère, la direction des Affaires culturelles, le ministère de la Culture et la ville de Quimper.

Le rassemblement comprend un concours et un concert, il est ouvert aux seules chorales amateurs, bretonnes, galloises, irlandaises, écossaises et cornouaillaises. Sont prévus deux concours d'interprétation dont un ouvert aux seules chorales bretonnes et un concours de création.

Les concours d'interprétation comprennent trois épreuves : une pièce à choisir sur une liste imposée, une pièce traditionnelle du pays ou de la région dont la chorale est originaire, une œuvre d'un compositeur. Pour les concours de création il faut présenter une œuvre présentant un travail d'écriture et de construction.

Les chorales intéressées doivent s'inscrire avant le 1^{er} juin, au Centre breton

d'art populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Ti ar yaouankiz

22 rue Delambre - 75014 Paris

PROPOSE tous les mercredis soirs à partir de 19 h :

- 3 niveaux de cours de breton :
 - 1^{er} niveau : structures et vocabulaire de base du breton parlé.
 - 2^e niveau : approfondissement des acquis, entraînement à la conversation, travail sur cassettes.
 - 3^e niveau : étude des œuvres essentielles de la littérature bretonne et étude des différents dialectes.
- Un cours d'histoire celtique :
Etude de l'histoire celtique et bretonne dans son cadre culturel : mythologie, art, civilisation, depuis les origines.
- Un cours de harpe celtique :
Par un harpeur traditionnel, tous niveaux.
- Accueil des Bretons sur Paris ; bar ouvert tous les mercredis, à 19 h.
- Organisation de soirées musicales, culturelles, bretonnes, etc...

Au C.B.A.P. à Brest

Le Centre Breton d'Art Populaire organise avec ses élèves et anciens élèves, deux concerts chacun suivi d'un fest-noz.

Dates et lieux : Samedi 17 mai, salle polyvalente de Plouguin, à 20 h 45 ; vendredi 23 mai, salle des conférences à l'hôtel de ville de Brest, à 20 h 45.

Programme des concerts : Groupe cornemuses-bombardes ; harpe celtique, flûtes et violons ; Kanerien Langazel ; l'atelier de danse chorégraphique ; cornemuse solo ; ensemble de violons.

Le fest-noz sera animé par Erwan Tanguy et Raymond Le Lann, les enseignants et les élèves du centre. Entrée 20 F et 10 F pour les enfants de moins de 12 ans.



COURRIER DES LECTEURS

Kenvroidi ker

Un mois déjà que les élections « régionales » sont passées. Je me décide aujourd'hui à vous écrire pour dire mon amertume (doux euphémisme) face aux résultats, mais que pouvait-on attendre de mieux puisque l'intérêt partisan l'a emporté sur l'intelligence. N'y a-t-il pas aussi au sein de l'UDB des gens qui ne souhaitent l'union bretonne qui seule pouvait laisser envisager quelque espoir ? Il est temps à mon avis que l'UDB clarifie sa position : est-elle gauche en Bretagne ou gauche bretonne ? La nuance est plus qu'importante. Avec 12 % dans l'union (MCA-UPC), le peuple corse a six représentants au conseil « régional ». La Bretagne sera-t-elle continuellement championne des rendez-vous manqués ? Il y a des jours où je regrette de ne pas être Corse.

Brevet Breizh dieub hag ar sokialeuriez.

Laurent MOTROT

L'union s'est réalisée correctement dans le Morbihan et dans le Finistère. Dans les autres départements bretons, certains n'ont pas voulu y participer, pour des raisons extérieures à l'UDB, alors que les plateformes de « Kember Breizh » et de « Coordination Bretagne » étaient très voisines.

Dans la Loire-Atlantique, il y a eu aussi des refus de participer. De toutes façons, l'exemple du Morbihan (large union réussie) montre que, pour ces élections, la conscience bretonne n'a pas joué un grand rôle. Le sentiment national est, actuellement, autrement vivant en Corse (préservée en partie par l'insularité) qu'en Bretagne. Et cela pose des questions tactiques et stratégiques à l'UDB pour l'avenir. C'est effectivement le moment d'y réfléchir ensemble.

J.J.M.

6, 7, 8 juin : 7e assemblée de La Boueze

Chaque année, près de 300 musiciens traditionnels participent à ce rassemblement. Cette fois, il a lieu au château de Fougères et dans les rues avoisinantes. Les musiciens viennent de toute la Bretagne et du Maine voisin. Ils jouent de l'accordéon diatonique (la boueze), mais aussi de la vielle, du violon, d'oreille le plus souvent. Ils ont de 10 à 85 ans (et plus). Plus de 10 scènes seront installées. D'autres seront improvisées avec des tables et des bancs, car 10 scènes, ça ne suffit pas ! D'autres conteront, joueront du théâtre. Des films seront projetés. Lutte et jeux athlétiques bretons seront aussi pratiqués.

Le vendredi 6, en soirée (quartier Saint-Sulpice), le carrefour des Contous, avec des Bretons, des Occitans, des Africains. Le samedi, en soirée, concert Irlande-Occitanie-Bretagne. Dans le quartier Saint-Sulpice, théâtre, cinéma, fest-noz en permanence.

Le dimanche 8 juin, de 10 h à 24 h, sur les deux sites, toutes les activités repren-

dront, avec les 300 musiciens, le théâtre, les concours de palets, etc. (renseignements : « La Boueze », la Moulinais, 35140 Gosné, tél. 99.66.34.55).

Stage intensif de breton à Rennes II

Le « crash-course » de breton, organisé par le service de Formation continue de l'Université de Haute-Bretagne - Rennes II, se déroulera du lundi 30 juin au matin au samedi 5 juillet à midi.

Le travail se fait par petits groupes homogènes, sous la direction d'enseignants entraînés à la méthode intensive d'acquisition des langues. Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé : la multiplicité des groupes de travail permet un enseignement totalement adapté. La méthode utilisée est la méthode directe, chaque groupe change toutes les heures d'enseignant et de type d'enseignement (pratique orale, grammaire, phonétique).

Ce stage est sous la direction pédagogique de Per Denez. Prix du stage, 600 F. Pour s'informer et s'inscrire : Service de formation continue et d'éducation permanente, Université de Rennes 2 - Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99.54.99.55, poste 1912.

Contact

Les groupes Gwerz et Kornog chez : Daniel Thenadey, café-animation « Ar Seizh Avel », 22140 Prat, tél. 96.35.80.64.

Mainfestations culturelles interceltiques

- Du 7 au 11 juin 1986, à Copenhague, Danemark, Festival Celtique.

- De juin à septembre 1986, au Centre culturel de l'abbaye de Daoulas, Bretagne, Grande exposition « Au Temps de Celtes ».

- Du 1^{er} au 10 août 1986, à Lorient, Festival Interceltique de Lorient, Bretagne.

En toute liberté...

Cette rubrique est ouverte à des militants extérieurs à l'UDB. Leurs points de vue n'engagent évidemment qu'eux-mêmes mais ils nous semblent intéressants pour nos lecteurs et pour nourrir les débats en cours.

DU SOLIDE OU DU PROVISOIRE ?

Par Jacques GALAUP (1)

Parties tardivement et avec une double référence (Convergence bretonne, Vivre et décider au pays), nos listes n'ont entraîné aucun mouvement d'opinion sensible lors de la double consultation du 16 mars. Pour une bonne partie de leur électoral potentiel, elles ont été comprises, voire totalement méconues, et le vote utile des législatives a déteint sur les régionales...

Nous aurions tort toutefois de ressasser les raisons locales et conjoncturelles de cet insuccès. Ce qui s'est passé en Bretagne ressemble terriblement à ce qui s'est passé dans tout l'hexagone. Les commentateurs ont même été amenés, avec raison, à comparer notre situation politique à celle des pays voisins.

Je crois, en effet, qu'il faut commencer par regarder le plus lucidement possible l'évolution de notre société européenne occidentale. Sinon on ne peut espérer comprendre ce qui se passe et ce qui a des chances de se produire.

Il y a des phénomènes très frappants. Le plus significatif a été relevé par les journalistes de la grande presse : c'est l'émergence d'un grand parti de gauche modéré qui tend à une situation semi hégémonique (vers 35 à 40 % des suffrages) et pourrait faire quasiment disparaître ses concurrents immédiats. Le PS, a-t-on dit, est en train de devenir un parti social démocrate à l'allemande ou un parti démocrate à l'américaine.

L'alternance douce entre la droite classique et une gauche modérée devient en effet la règle dans tous les pays industriels ayant atteint un certain niveau de vie, et il doit bien y avoir une raison profonde et très importante à cela.

Ça a commencé, bien sûr, aux Etats-Unis, depuis longtemps. Mais le système américain : importance du leader, politique théâtre, disparition des grands conflits de classe, du moins en apparence, arbitrage entre groupes de pression ou « lobbies », marginalisation des déshérités, s'est répandu peu à peu dans le monde occidental.

Si l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont, comme les Américains, un grand parti de droite unique, la Suède (depuis 50 ans), la Norvège, le Danemark, l'Autriche, ont un grand parti de gauche social-démocrate et une droite plus divisée mais qui se rassemble pour réaliser l'alternance. C'est à ce second modèle, simple variante du premier, que la France est en train d'accéder.

On peut appeler ça la **société de consommation**. Tels les actionnaires d'une grande société privée, les citoyens unis par les mêmes aspirations de consommateurs (à l'exception, répétons-le, des marginaux) se choisissent une équipe d'administrateurs, plus ou moins dirigistes, plus ou moins partageurs, mais sans remettre en cause les statuts de l'entreprise.

Et cela pourrait, en effet, durer très longtemps dans le meilleur des mondes prospères... si le monde était vraiment prospère.

La société de consommation en crise

Ce modèle de démocratie occidentale, bien des discours de nos dirigeants le présentent au reste de l'humanité comme le sommet du progrès et le modèle à suivre. Et certes, la démocratie a du bon pour ceux qui pensent se l'offrir, mais la grande question qui n'est jamais posée est de savoir s'il ne s'agit pas d'un **luxu**, et, plus grave encore, si le sort enviable auquel accèdent 15 % de l'humanité n'est pas lié à la misère de 60 à 70 % des autres.

N'entrons pas ici dans les débats théoriques sur l'échange inégal ou le développement inégal. Un fait brutal et récent permet de poser crûment le problème. Entre octobre 1984 et octobre 1985 (environ) la baisse considérable du cours des matières premières, le pétrole n'étant qu'un cas particulier, a transféré 65



milliards de dollars des pays producteurs (grosso modo : le Tiers Monde) vers les économies développées. Au minimum les pays dont nous parlons y ont gagné une croissance de 0,7 % et la reprise économique relative dont Reagan ou Fabius se félicitaient, comme sans doute le résultat des élections françaises, ont un lien direct avec cette forme raffinée de pillage.

Mais ce n'est pas tout. Si l'on parle de plus en plus des problèmes du Tiers Monde, difficiles à ignorer, on entend aussi parler du « **Quart Monde** », c'est-à-dire de la misère qui se développe dans nos propres sociétés, agrandissant sans cesse le nombre des marginaux.

Là aussi, il y a une raison. La logique du système le conduit à rechercher une main-d'œuvre bon marché dans des pays pauvres ou intermédiaires, ou bien à réduire le travail humain le plus possible. On pourrait arriver à l'absurde : ce serait les plus pauvres qui travailleraient, ou bien des machines, mais il faudrait toujours un grand nombre de consommateurs. Or, le chômage généralisé dans les pays industriels fait baisser de toute évidence la consommation. C'est un aspect important de la crise.

Ce n'est pas encore tout. Le système est fondé sur le **gaspillage** autant que sur le pillage. Il a fait jusqu'ici comme si les ressources étaient infinies et comme si l'environnement pouvait tout supporter. Au moment où il semble triompher politiquement il doit faire face à des problèmes qui ne peuvent que s'aggraver.

Quelle prise de conscience ?

Beaucoup de ces problèmes ne se posent pas seulement à long terme : ils sont déjà devant nous. Et là, on peut revenir à la Bretagne, où la vie marine et les ressources en eau potable, entre autres, se trouvent menacées autant et plus qu'ailleurs. A la Bretagne qui, comme d'autres régions européennes, court le risque d'être globalement marginalisée car, si l'on excepte le minerai d'uranium et l'eau de mer pour refroidir une centrale nucléaire, ses potentialités ne sont pas mises en valeur par le type de développement qu'impulsent les grandes sociétés capitalistes et l'Etat français. A la Bretagne où le chômage refuse de ralentir.

Nous ne manquerons donc pas de critiques justifiées à faire et de contrepropositions à formuler, qu'il faudra, bien sûr, approfondir sans cesse.

Mais soyons lucides jusqu'au bout. S'il est exact que le monde devient le siège d'un grand affrontement entre une minorité qui confisque les ressources et une majorité qui en prend de plus en plus conscience, les réactions devant la crise ne seront pas toutes constructives. Dans nos pays peuvent se développer des mouvements xénophobes et racistes de défense et de repli sur soi. C'est probablement dans cette perspective qu'il faut inscrire le développement du Front national.

Ce n'est pas parce qu'on cherche les causes véritables des problèmes, ce n'est pas parce qu'on peut se prévaloir de l'opinion de nombreux savants qu'on obtient un succès électoral (un bon exemple c'est Jacques qui avait eu 800 auditeurs enthousiastes pour une conférence à Saint-Brieuc, mais moins de 1 % des voix à Paris le 16 mars). Il faut savoir s'appuyer sur des actions locales et l'action politique rejoint souvent la pédagogie....

La ligne à suivre me paraît quand même claire. A l'heure où le PS français découvre les vertus de l'entreprise libérale, de la compétition économique et de la volonté d'enrichissement individuel, la dernière chose à faire serait de constituer un syndicat breton d'apprentis capitalistes dans le même style.

La première exigence est de rassembler ceux qui ont un autre projet de société et dont les analyses convergent sur bien des points. (Pour prendre le même exemple, une liste Dumont-Verts et une liste Jacquot-gauche alternative, c'est déplorables ; idem pour le Finistère et le Morbihan). Cela obtenu, nos propositions communes ne triompheraient pas pour autant, mais elles prendraient plus de force et plus de clarté.

(1) L'un des responsables du PSU Bretagne, directeur du journal « Vivre au pays », maire adjoint de Saint-Brieuc, candidat aux élections régionales sur la liste « Vivre et décider en Bretagne » dans les Côtes-du-Nord, militant de Convergence bretonne.

PSYCHOSE



LA RÉPONSE
NE SE FAIT PAS
ATTENDRE...

